



HAL
open science

Principe d'empirisme et français pour autodidacte

Jean Robert Rakotomalala

► **To cite this version:**

Jean Robert Rakotomalala. Principe d'empirisme et français pour autodidacte. Problématique des langues d'enseignement à tous les niveaux du système éducatif malgache, Nov 2015, Toliara, Madagascar. ⟨hal-03225575⟩

HAL Id: hal-03225575

<https://hal.science/hal-03225575v1>

Submitted on 12 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

1. OBJECTIFS

L'objectif principal de ce cours est de donner les règles qui vont permettre à l'apprenant de ne plus avoir peur du français et ainsi d'être capable de créativité selon les règles.

1.1. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Le programme est une simplification des règles grammaticales du français par regroupement strict des items afin de respecter l'exhaustivité de l'analyse, selon le principe d'empirisme noté de la sorte par HJELMSLEV :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 19)

Ainsi, nous avons trois chapitres

1.1.1. LE NOM ET PRONOM

Dans ce chapitre, il s'agit de montrer la différence entre défini et indéfini, entre délatif et allatif et éviter les pièges de l'objet direct et de l'objet indirect.

1.1.2. L'EXPANSION DU GN

La langue a une autonymie qui l'empêche d'être prise au dépourvu. Elle dispose tout d'abord de l'adjectif pour qualifier un nom ; ensuite, elle a recours à l'adnominal si l'adjectif fait défaut ; enfin, elle dispose de la relative si les deux premières expansions ne sont pas appropriées.

1.1.3. LES MODES DU VERBE

Dans ce chapitre, il s'agit de déterminer le choix entre le mode indicatif ou subjonctif d'une part, et le mode infinitif d'autre part. Le mode indicatif est un transfert dans le langage du geste de monstration comme expression de la catégorie du réel et le subjonctif est le mode d'expression de la catégorie du possible. Par contre l'infinitif est le mode qui indique l'absence de sujet. Tout verbe qui n'est pas contrôlé par un sujet se met à l'infinitif. Il est faux de dire « quand deux verbes se suivent le second se met à l'infinitif ».

Il existe un cas spécifique dans le mode infinitif : la postposition du sujet connue sous la règle de « faire infinitif »

Résumé :

Les manuels de français sont souvent dogmatiques, sinon à grammaire implicite. C'est ce qui explique sa dégradation dans les pays où ce n'est pas la langue maternelle de la population. Pourtant, le français s'y s'est imposé pour des raisons historiques. Ce travail propose d'appliquer le principe d'empirisme de HJELMSLEV dans l'acquisition d'une langue. C'est-à-dire que la théorie doit être la plus simple possible, sans contradiction et exhaustive. Ainsi, avec les armes de la grammaire générative et de la pragmatique, nous présentons ici une grammaire qui ne laisse rien dans l'ombre, en même temps analytique et très économique en termes d'apprentissage.

Mots clés : empirisme, forme, substance, nom et pronom, expansion, mode des verbes.

Summary: French textbooks are often dogmatic, if not implicit grammar. This explains its degradation in countries where it is not the mother tongue of the population. However, French has established itself there for historical reasons. This work proposes to apply the principle of HJELMSLEV empiricism in the acquisition of a language. That is, the theory must be as simple as possible, without contradiction and exhaustive. Thus, with the weapons of generative grammar and pragmatics, we present here a grammar that leaves nothing in the shadows, at the same time analytical and very economical in terms of learning.

Key words: empiricism, form, substance, name and pronoun, expansion, mode of verbs.

Préambule

Le principe qui guide ce travail est l'application de la théorie en grammaire générative qui se résume à la notion de créativité linguistique (CHOMSKY, 1964b, p. 59) comprise comme une compétence linguistique permettant de produire toutes les phrases voulues du locuteur avec l'assurance de la maîtrise de la grammaire dont l'effet est de rompre avec la procrastination qui naît de la hantise de commettre des fautes :

Un mécanisme fini, capable d'engendrer un ensemble infini de phrases grammaticales, et de leur associer automatiquement à une description structurale. (RUWET, 1970[1967], pp. 55-56)

Il est constaté que les manuels qui sont utilisés sont écrits par des nationaux pour des locuteurs natifs, ce qui est déjà un facteur de blocage pour les lecteurs étrangers. De plus, ces manuels contiennent leur propre contradiction en déclarant que telle ou telle règle n'est pas suivie. Autrement dit, l'option est ici de donner des règles sans contradiction pour des lecteurs étrangers comme les Malgaches. Ce qui veut dire très exactement que nous souscrivons au principe d'empirisme défini de la sorte par HJELMSLEV :

La description doit être non contradictoire, exhaustive et aussi simple que possible. L'exigence de non-contradiction l'emporte sur celle de description exhaustive, et l'exigence de description exhaustive l'emporte sur celle de simplicité. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 19)

Parler de mécanisme fini implique l'exhaustivité qui soulève un problème majeur en science linguistique. Nous savons que la langue a pour référence le monde, une référence autorisée par le sens, mais le problème est qu'une linguistique qui tente d'étudier le sens référentiel coïnciderait avec le savoir universel. Concrètement, lorsque j'en ai fait le reproche à un collègue de classe de langue qu'il ne s'agit pas de connaître la tour Eiffel (en tant que référence mondaine), il m'a rétorqué « Mais quand alors les étudiants auront l'occasion de la connaître ? ».

Cette anecdote est très symptomatique de la problématique qui se pose dans les sciences linguistiques, et *a fortiori*, dans l'acquisition du français comme langue allogène et non étrangère. Il s'ensuit un pessimisme généralisé qui consiste à se dire puisque l'on ne peut pas tout apprendre, il faut choisir, dès lors, on contrevient au principe d'empirisme sur le point de l'exhaustivité. En outre, cela fait s'installer dans la conscience des apprenants un sentiment de tâche infinie alimenté par un terrorisme linguistique. Le terroriste est l'enseignant lui-même qui scande à longueur d'année « vous verrez cela plus tard » ; et à l'Université, on leur, « vous auriez dû avoir déjà vous cela au Lycée ou au Collège »

Si en plus, il faut ajouter que le désir des apprenants de maîtriser le français dans le contexte de Madagascar les pousse à consulter des livres de grammaire, ils sont rebutés par une architecture de règles contredites par des exceptions allègrement encouragées par la fausse maxime qui s'énonce de la sorte « C'est l'exception qui confirme la règle ». Ce qui constitue un flagrant défaut du principe d'empirisme sur le point de la non-contradiction qui prime sur tout.

Le traitement du problème de l'exhaustivité ne vaut guère mieux dans les manuels de langue française. Il consiste à une pratique de renoncement. Pour choisir l'immanence, on fait l'impasse sur la transcendance, ou bien pour choisir la forme, on fait l'impasse sur le sens. Pour notre part ; dans ce travail dont le but est l'acquisition du français langue allogène par réduction du coût suivant le principe d'empirisme, il s'agit d'admettre sans réserve l'affirmation de SAUSSURE qui dit que la langue est une forme et non une substance (SAUSSURE, 1982, p. 157) en considérant que le sens est transcendant à la forme de la même manière que Dieu est inaccessible mais constitue une transcendance dans la forme des prières. Autrement dit, nous souscrivons à l'exhaustivité par application radicale du renoncement selon la formulation suivante :

Le sens devient chaque fois substance d'une forme nouvelle et n'a d'autre existence possible que d'être substance d'une forme quelconque. (HJELMSLEV, 1968-1971, p. 70)

L'évidence de cette radicalisation de l'immanence pour atteindre la transcendance se comprend mieux s'il est accepté que dans la langue il n'y a que des différences (SAUSSURE, 1982, p. 166). Le sens n'est donc saisissable que dans les différences de forme qui varie d'une langue à l'autre. Une différence parfaitement illustrée par Zambinella, d'après une nouvelle de Balzac. Zambinella est un castrat pour garder la puissance vocale de l'homme sans la mue dans les Opéras. Mais à cause cette castration précoce, il a des formes si féminines que l'artiste sculpteur, Sarrasine, en était follement amoureux alors que la personne n'est qu'un homme. (BALZAC, 2002 [1830])

Le fait que le sens est transcendant à la forme est exprimé comme suit par Robert LAFONT :

De l'objet, la nomination ne nous dit rien que ce qu'il est pratique d'en dire. La logosphère est un spectacle de réalité que l'homme a « monté » au cours de son histoire, pour les services qu'il en attendait. L'homme n'atteint ainsi jamais le sens des choses- la formule est en elle-même privée de sens – mais le sens qu'il donne aux choses et qui accompagne, facilite son action sur les choses. (LAFONT, 1978, p. 18)

De ce qui précède, nous proposons donc la simplicité comme étant la prédictibilité des formes attendues dans le processus par une notation unique dans le système, ce qui implique immédiatement le principe de la non-contradiction. Ensuite, pour satisfaire à l'exhaustivité, voici le plan du travail.

Tout d'abord, une approche rigoureuse du système pronominal pour une intelligibilité des formes de reprise dans les discours.

Ensuite, une approche complète des expansions du nom qui met en paradigme, l'adjectif, l'adnominal et les relatives comme variantes de la même fonction aux propriétés récursives.

Enfin, faire sentir avec les modes du verbe que la notion de phrase indépendante n'est qu'une décision heuristique car ce qui détermine les modes est une attitude du sujet de l'énonciation – qui peut être différent du sujet de l'énoncé – contenu dans la phrase principale.

PREMIÈRE PARTIE

LE SYSTÈME PRONOMINAL

1. LE SYSTÈME PRONOMINAL

S'il faut entendre par système une totalité en fonctionnement nous allons commencer par une visualisation de ce système à l'aide d'un tableau synoptique dont l'avantage est de permettre de tout voir d'un seul coup d'œil.

Il s'agit également de rompre avec la méthode inductive de la grammaire implicite pour la raison suivante au profit de la méthode déductive :

Comme son nom l'indique, les connaissances implicites sont des connaissances dont l'individu n'a pas conscience, elles sont non verbalisables et donnent lieu à un sentiment puissant d'intuition, puisque l'apprenant n'est pas conscient de son savoir alors même qu'il fait preuve d'une capacité à l'utiliser. (FISHER & NADEAU, 2011, p. 3)

La méthode déductive est mise à jour par les philosophes de l'antiquité grecque comme étant une conclusion déduite à partir des prémisses dont l'actualisation est le syllogisme du type : tout homme est mortel, or Socrate est un homme, donc Socrate est mortel. De cette manière, la méthode déductive va nous permettre de rompre avec la contamination permanente de la grammaire de la langue maternelle dans le processus d'acquisition du français. Il ne faut pas non plus que la grammaire du français proposée à Madagascar soit celle du français langue étrangère pour la simple raison que la langue étrangère ne peut pas être ni la langue d'enseignement, ni la langue de l'administration. Car la grammaire du français langue étrangère est une grammaire déductive, donc une grammaire implicite qui ne peut valoir que pour des locuteurs nationaux ayant déjà une connaissance implicite de sa grammaire.

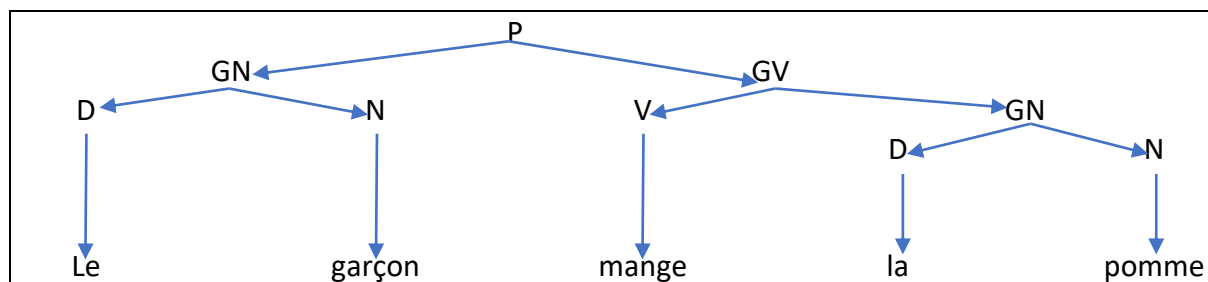
Figure 1 : Tableau synoptique du système pronominal français

		Axe de la communication (2)			
Sujet / Destinateur		Objet		Objet second / destinataire	
Il(s) / Elle(s)		Défini Le, La, Les	Indéfini En + V+ Nbre	Lui, Lui, Leur	
GP Allatif (à)		Axe du désir(1)		GP Délatif (de)	
Objet Prép. / Locatif				Objet Prép. / Locatif	
Inanimé	Animé	Axe du pouvoir (3)		Inanimé	Animé
Y	à lui, à eux à elle, à elles			En	de lui, d'eux d'elle, d'elles

Ce que nous appelons ici *axe du désir* est une structure qui relie un sujet grammatical à un *objet direct* qui accepte la variation défini ou indéfini. Nous ferons l'économie de l'analyse du sujet. Sur cet axe du désir se trouve la phrase minimale, la phrase active qui comprend un groupe nominal à gauche et à droite du verbe.

Le groupe nominal à gauche du verbe s'appelle « sujet » et celui à droite du verbe est l'objet.

Arbre syntagmatique 1 : la phrase active



1.1.1. LE PLACEMENT DE CLITIQUE

Il s'agit d'une règle notée PL-CL qui déplace l'objet pronominalisé de sa position à droite du verbe pour le mettre à sa gauche

Ainsi :

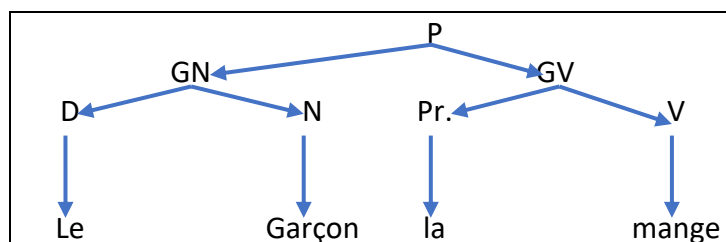
1. *Le garçon mange la pomme*

devient :

2. *Le garçon la mange*

En représentation graphique nous avons :

Arbre syntagmatique 2 : pronom clitique



Les pronoms qui sont déplacés à gauche du verbe sont appelés « pronom clitique » ou « pronom préverbal ». Les pronoms sujets ne posent pas de problème particulier parce qu'ils sont acquis dès les petites classes et cette acquisition fait partie de la grammaire implicite de telle manière qu'elle est préservée de l'attaque du temps comme le souligne le passage suivant :

Comme l'indique leur nom, les connaissances implicites sont des connaissances dont l'individu n'a pas conscience, elles sont non verbalisables et donnent lieu à un sentiment puissant d'intuition, puisque l'apprenant n'est pas conscient de son savoir alors même qu'il fait preuve d'une capacité à l'utiliser. Les connaissances implicites s'avèrent également durables car peu affectées par le temps ou par une tâche secondaire (Gasparini, 2004). (FISHER & NADEAU, 2011, p. 3)

1.2. LE GROUPE NOMINAL DÉFINI

Le groupe nominal défini suppose une connaissance antérieure de la référence. Il est signalé par la présence d'un déterminant défini. Faisons d'abord une analyse sommaire des groupes nominaux définis :

3. *Pierre va à la rivière*

L'article défini *la* suppose que la rivière est déjà connue, car si elle est encore inconnue, on dira plutôt :

4. *Pierre va à une rivière*

1.2.1. LES DÉTERMINANTS DÉFINIS

Il n'existe que trois types de déterminants définis :

- Les articles définis : le, la, les
- Les adjectifs démonstratifs : ce, cette, ces
- Les adjectifs possessifs : mon, ma, mes ; ton, ta, tes ; son, sa, ses ; notre, notre, nos ; votre, votre, vos ; leur, leur, leurs.

Cette présentation par série de trois a pour but de marquer qu'en français il y a le masculin et le féminin d'une part, et le singulier et le pluriel d'autre part. Cette remarque a pour but de rappeler que le nom transmet ses propriétés grammaticales (genre et nombre) à l'adjectif qualificatif, au participe passé adjectival (en position d'attribut ou d'épithète) ; et le nom sujet transmet son nombre au verbe.

5. *Eva est belle (*beau) et elle est très courtisée (*courtisé) (attribut)¹*

6. *La belle et très courtisée Eva va au travail (épithète)*

1.2.2. L'OBJET DÉFINI PRONOMINALISÉ

Tout objet défini, selon le genre et le nombre est repris par le pronom *le*, ou *la*, ou *les* et se trouve en position préverbale par la règle appelée « placement de clitique ».

7. *Je prends cette pomme = je la prends (*je prends la)*

8. *Je prends son crayon = je le prends*

9. *Je prends les roses = je les prends*

Il nous incombe maintenant de rendre compte du défini, sans tomber dans une circularité. Au niveau conceptuel, le défini désigne des objets dont on a une connaissance antérieure que cette connaissance soit interne à la langue ou qu'elle découle d'une expérience

¹ Rappelons pour mémoire que l'astérisque à gauche d'une structure ou d'une phrase signale une construction fautive.

externe à la langue. Le défini extrait un ou plusieurs éléments au sein d'un ensemble homogène défini par NIETZSCHE comme suit :

Comment se forment en effet les mots et les concepts qu'ils contiennent ? « Tout concept – dit Nietzsche – naît de la comparaison de choses qui ne sont pas équivalentes. S'il est certain qu'une feuille n'est jamais parfaitement égale à une autre, il est tout aussi certain que le concept de feuille se forme si on laisse tomber arbitrairement ces différences individuelles, en oubliant l'élément discriminant » (1873, p. 181). (DI CESARE, 1986, p. 98)

Les expériences externes relèvent de notre savoir encyclopédique qui nous apprend que dans une ville dont le pays est d'obédience chrétienne, par exemple, il y a nécessairement une église. Elles nous autorisent à dire :

*10. Je vais à l'église [je vais à *une église]*

Dire : *je vais à une église* veut dire « aller à n'importe quelle église » pourvue qu'elle réponde aux caractères d'une église. Ce qui est impossible si l'objectif de l'affirmation est d'accomplir les rituels de prière. Car les églises diffèrent les unes des autres selon qu'elle est luthérienne, protestante, catholique, etc. du point de vue rituel.

1.2.3. CARACTÉRISATION DU DÉFINI

Le propre du défini est de sélectionner un ou plusieurs éléments au sein d'un ensemble homogène par identification de traits particuliers de cet élément ou de ces éléments. Les adjectifs démonstratifs sont caractéristiques de cette sélection car ils sont la conversion en langue du geste de monstration qui se fait par l'index ; il n'est pas rare de constater qu'à l'oral, l'adjectif démonstratif accompagne le geste de la monstration. Dans une boutique, il n'est pas rare que l'index montre et l'adjectif démonstratif accompagne le geste déictique : *j'aime cette robe*.

1.2.4. LE DÉFINI : ARTICLE ANAPHORIQUE

On peut supposer que les articles définis sont également une conversion du geste de monstration en langue quand on sait que la première entrée du nom dans le discours est l'indéfini, mais une reprise postérieure du même nom impose le défini pour signaler que la deuxième occurrence du nom a la même référence que la première :

11. Je vois un homme dans la cour. L'homme semble chercher quelque chose

C'est pour cette raison que Jean DUBOIS qualifie les articles définis d'« article anaphorique ». (DUBOIS, 1965, p. 48). Rappelons pour mémoire que l'anaphore est un terme composé de *phore* qui veut dire « image » et le préfixe *ana* qui veut dire « à nouveau ». Ce qui veut dire très clairement que tout ce qui est anaphorique garde en mémoire l'image de ce qui est repris à nouveau. Dans (9) *L'homme* est à l'image de : *Un homme*. Nous en concluons que l'article défini, et partant, tous les déterminants définis, contribue à la cohérence du discours.

De la même manière, les objets qui n'existent qu'en exemplaire unique sont déterminés par un déterminant défini parce que l'unicité interdit une autre référence du nom. C'est ce qui explique les exemples suivants :

12. *Le soleil brille*

13. *La lune est pleine*

Dire **un soleil* suppose qu'il y a d'autres soleils, pareillement : **une lune*. C'est pour cette même raison que l'on a :

14. *La voiture est avancée Madame*

Parce que cet article défini de (14) indique une connaissance antérieure de la référence, ici on peut s'imaginer qu'il s'agit de la voiture avec chauffeur qui sert à la promenade de Madame tous les après-midis.

1.2.5. LE DÉFINI : ARTICLE CATAPHORIQUE PAR UN ADNOMINAL

En acceptant l'idée selon laquelle le défini sélectionne un ou plusieurs éléments au sein d'une classe homogène, on s'aperçoit que l'adnominal défini impose également l'article défini sur le nom de tête, ce qui veut dire que le défini peut annoncer un adnominal défini :

15. *Le chapeau de l'enfant*

Il s'agit d'une conséquence logique : l'article défini sur *enfant* sélectionne cet enfant parmi tous les enfants possibles, il s'ensuit que son chapeau possède également l'unicité requise pour les définis.

Puisque l'adnominal dans (15) équivaut à un possessif, il s'ensuit que les adjectifs possessifs confèrent aux noms ce trait d'unicité. Le rattachement à un possesseur défini rend l'objet unique. C'est pour cette raison que les noms propres sont tous définis et qu'ils n'ont pas besoin de déterminant à cause de cette impossibilité de devenir indéfinis.

16. *Je regarde Pierrot*

17. *Je le regarde*

Évidemment, il peut exister un bon nombre de personnes qui peuvent porter ce nom propre, mais il faut accepter que le contexte d'énonciation sélectionne un Pierrot unique du lot. Pour mieux saisir l'unicité des noms propres, il suffit de penser au fait qu'il n'existe dans le monde qu'un seul Paris.

1.2.6. LE DÉFINI : ARTICLE CATAPHORIQUE PAR UNE RELATIVE

Il est communément admis que la relative est un modificateur du groupe nominal. Le nom ainsi modifié est sélectionné par la relative. Ce qui revient à dire que la relative comme adjectif phrastique sélectionne le nom d'une manière ou d'une autre au sein d'une classe homogène. Du coup, le nom de tête devient défini :

18. *L'homme que tu vois est le coupable*

On ne peut pas dire :

19. **Un homme que tu vois est le coupable*

1.2.7. LE NOM PROPRE ET L'ANTONOMASE

L'antonomase est une *Figure par laquelle on remplace : a) un nom commun par un nom propre ou b) un nom propre par un nom commun.* (MORIER, 1981[1961], p. 116). Ainsi, quand un professeur de littérature dit *Prenez votre Hugo*, il s'agit de prendre le livre écrit par cet auteur ; c'est une métonymie, mais ce cas spécifique est appelé « antonomase ». On constate à ce propos qu'une voiture est souvent baptisée par le nom de son constructeur. Ce nom de voiture est une antonomase qui fait passer le nom propre en nom commun.

1.2.8. LE DÉFINI GÉNÉRIQUE

Enfin, il faut aussi tenir compte du défini générique qui fait passer la référence virtuelle à la référence actuelle sans aucune modification. Autrement dit, il s'agit d'une application de la règle lexicale. Il faut entendre par référence virtuelle le fait que le sens d'un signe linguistique détermine la réalité qu'il peut désigner sans accomplir cette désignation, comme les signes dans un dictionnaire, par exemple. Dans un dictionnaire, on peut dire que le nom est en mention mais ne réfère pas. Dès lors, la référence virtuelle est le fait du nom en mention, par son sens, il définit déjà tous les segments de réalité qu'il peut désigner s'il y a une actualisation par un déterminant. L'article défini générique a pour mission d'actualiser cette référence virtuelle sans la modifier. C'est le cas de :

20. *L'homme est un animal pensant*

Dans (20), il ne s'agit pas d'un homme particulier mais de tous les hommes possibles.

En définitif, il est permis de comprendre que le défini est la conversion en langue du geste de monstration de l'index qui sélectionne une partie d'un ensemble homogène comme le montrent clairement les adjectifs démonstratifs. La structure profonde du défini peut donc être présentée de la manière suivante :

Le + de – le + N

Dans laquelle, le premier « le » est le véritable déterminant car la séquence *de – le* a pour mission d'indiquer l'ensemble homogène duquel l'article singulier extrait un élément, et l'article défini pluriel extrait plusieurs éléments.

La séquence *de – le* est effacée parce que le déterminant défini sélectionne toujours à l'intérieur d'un groupe homogène. Ainsi, on a :

21. *La pomme de la pomme = la pomme*

22. *Cette pomme de la pomme = cette pomme*

23. *Mes pommes de la pomme = mes pommes*

Ce qui veut dire très exactement que le complément *de la pomme* est effacé dans la mesure où il fait office de nom en mention, ce qui veut dire que le nom de tête est le seul nom actualisé de la même manière que dans la séquence *la table de bois*, c'est le nom de tête qui transmet ses propriétés syntaxiques aux éléments régis.

24. *La table de bois est appuyée contre le mur*

Il est compréhensible maintenant que les objets définis soient pronominalisés par, *le*, *la* ou *les* selon qu'il est, respectivement masculin singulier, féminin singulier et pluriel, peut-être parce qu'en tant qu'actualisateur, ces formes sont très économiques.

1.2.9. LE GROUPE NOMINAL INDÉFINI

Un nom indéfini implique que la priorité est accordée au concept sans pour autant effacer la référence. Ce qui veut dire que dans l'actualisation du nom par un déterminant indéfini, la référence passe au second plan au profit du concept. Ce changement de la priorité dans l'actualisation du nom s'explique par le fait que l'indéfini opère dans un ensemble hétérogène que constitue la totalité du monde référentiel.

La fonction pragmatique de l'indéfini est une appropriation du monde par le langage. D'un monde indifférencié, ou d'un monde monolithique, l'indéfini installe la discontinuité en identifiant les choses différentes les unes des autres. L'indéfini est la première entrée dans l'acquisition des lexiques de la langue du fait de l'attitude implicite des adultes qui répondent à la soif de nomination de l'enfant par ceci : *ça, c'est un + nom* sur la base de la remarque suivant :

L'unité du nom sert de point de cristallisation pour la multiplicité des représentations : des phénomènes hétérogènes en eux-mêmes deviennent homogènes et semblables par leur relation à un centre commun. (CASSIRER, 1969, p. 49)

C'est dans l'indéfini que s'applique, l'un des axiomes du père de la linguistique selon lequel « *dans la langue, il n'y a que des différences* » (SAUSSURE, 1982, p. 166). Autrement dit, l'indéfini signifie que le locuteur est capable de distinguer un ou plusieurs objets de la totalité hétérogène du monde référentiel. En employant l'indéfini, le locuteur opère une classification du monde en des éléments distincts les uns des autres, afin de mieux faciliter son action dans le monde référentiel, selon le principe suivant :

Le langage n'entre pas dans un monde de perceptions objectives achevées, pour adjoindre seulement à des objets individuels donnés et clairement délimités les uns par rapport aux autres des « noms » qui seraient des signes purement extérieurs et arbitraires ; mais il est lui-même un médiateur dans la formation des objets ; il est, en un sens, le médiateur par excellence, l'instrument le plus précieux pour la conquête et pour la construction d'un vrai monde d'objets. (CASSIRER, 1969, pp. 44-45)

Ce qui revient à dire que l'entrée du monde des objets en langue commence par un indéfini, ce qui transforme automatiquement l'article défini en déterminant anaphorique

puisqu'il reprend un indéfini comme en témoigne le passage suivant extrait des *Fables de la Fontaine* :

Un âne enlevé, deux voleurs se battaient : L'un voulait le garder, l'autre le voulait vendre. (LAFONTAINE, 1787)

Tous les éléments avant les deux points sont marqués par des indéfinis, dans la séquence après les deux points, tous les éléments sont repris par un défini parce qu'il y a renvoi aux éléments précédents. Ces définis assurent la cohérence référentielle. Ce qui implique que l'indéfini relève plus de la dimension cognitive du langage tandis que le défini assure plutôt la référence.

1.2.10. VOICI LES CATÉGORIES DE L'INDÉFINI, ELLES SONT AU NOMBRE DE SEPT :

1. Les articles indéfinis (un, une, des)
2. Les adjectifs numéraux (un, deux, trois, etc.)
3. Les adjectifs déterminatifs (aucun, certains, plusieurs, quelques)
4. Les adverbes de quantité (un peu de, beaucoup de, (le) plus de, (le) moins de, (au)tant de, davantage de, combien de)
5. Les expressions de mesure précise (un litre de, un kilo de, un mètre de, ...)
6. Les expressions de mesure imprécise (une tasse de, une miette de, un morceau de, une goutte de, ...)
7. Les articles partitifs (incompatibles au nombre, donc n'acceptent pas la marque du pluriel pour le nom ainsi déterminé)

La syntaxe traite les déterminants indéfinis comme un nom de nombre sur la base de l'analogie entre l'article indéfini « un » avec l'adjectif numéral « un ». La pronominalisation des indéfinis est de la forme « en + verbe + nom de nombre ». La justification de ce « en » provient de ce qu'en structure profonde, les indéfinis contiennent un « de » sous-jacent :

Déterminant indéfini + de + le + N

La séquence *de – le* est obligatoirement effacée si le nom de nombre est spécifié (MILNER, 1978, p. 30)

On obtient alors les formes de surface voulues :

Un + N, Deux + N à partir de *un + de + le + N* et *deux + de + le + N* comme le soulignent les exemples suivants :

25. *Je mange une pomme = j'en mange une*

26. *Je mange trois pommes = j'en mange trois*

Il est aussi remarquable que le nombre indéterminé dans le partitif « du » et l'indéfini pluriel « des » est traité par la syntaxe sous la forme phonétique Ø, dès lors on a :

Ø+ de + les pour l'indéfini pluriel et Ø+ de + le pour le partitif. C'est ce que soulignent les exemples suivants :

27. *Je mange des poissons = j'en mange Ø*

28. *Je mange du pain = j'en mange Ø*

Pour atteindre la complétude, il suffit de dire que les adjectifs déterminatifs se comportent comme des véritables nombres :

29. *Je n'ai aucun livre = je n'en ai aucun*

30. *J'ai certains livres = j'en ai certains*

31. *Il a plusieurs livres = il en a plusieurs*

Et qu'en outre, les déterminants de quantité vague comportant un « de » en surface s'insèrent dans la structure syntaxique de l'adnominal qui connaît l'anaphore par « en » :

32. *La porte de l'église est fermée = la porte en est fermée.*

On obtient alors la structure de surface observée avec cette particularité que le déterminant de quantité vague est un nom de nombre :

33. *J'ai beaucoup de pommes = j'en ai beaucoup*

34. *J'ai un litre de vin = j'en ai un litre*

35. *J'ai un morceau de saucisse = j'en ai un morceau*

Faisons remarquer pour terminer ce chapitre que les déterminants de quantité sont indifférents au caractère comptable ou non comptable du nom subséquent. Cependant, il faut noter que depuis Port-Royal et Dumarsais :

(...) la combinaison de la préposition « de » suivi des articles « du » ou « des », est soumise à réduction et l'article est effacé. (MILNER, 1978, pp. 66-67)

Si l'article est *du*, le nom ne porte pas la marque du pluriel, mais si l'article est *des*, le nom subséquent porte la marque du pluriel :

36. *J'ai acheté un kilo de + du sucre = j'ai acheté un kilo de sucre*

37. *J'ai acheté un kilo de +des pommes = j'ai acheté un kilo de pommes*

Pour résumer donnons des exemples récapitulatifs :

Figure 2 : tableau récapitulatif

Phrase normale	Objet pronominalisé
Je mange une pomme	J'en mange une

Je mange deux pommes	J'en mange deux
Je mange trois pommes	J'en mange trois
Je mange des pommes	J'en mange ∅
Je bois de la limonade	J'en bois ∅
J'achète du pain	J'en achète ∅
Je mange beaucoup de viande	J'en mange beaucoup
Je fais un peu de la gymnastique	J'en fais un peu
J'achète un litre de vin	J'en achète un litre
Je vois de belles fleurs	J'en vois de belles
On voit des idées de toutes les couleurs	On en voit de toutes les couleurs

1.2.11. L'OBJET SECOND

Il intéresse les phrases qui comportent trois GN : le Sujet, l'objet et l'objet second qui est défini comme **complément d'attribution** ou interprété comme **bénéficiaire** par la grammaire traditionnelle. Des problèmes divers attachés à cette terminologie ont fait adopter le terme **d'objet second** qui s'inscrit dans la structure actancielle développée par TESNIÈRE (1982[1959]) à la place du destinataire. En effet dans un schéma de communication, on peut penser qu'un objet passe d'un destinataire vers un destinataire.

Quand la classe de l'objet est clairement définie, il peut venir à manquer dans la phrase sans qu'il y ait lieu de modifier l'interprétation syntaxique de l'objet second. C'est le cas de l'objet des verbes comme téléphoner. Alors, on a :

38. *Je téléphone ∅ à Rasoà = je lui téléphone*

L'objet second se pronominalise par les pronoms de forme forte placés devant le verbe. Observons-les dans les exemples suivants :

39. *Rakoto écrit une lettre à Rasoà = Il lui en écrit une*

40. *Ève dit la vérité à Adam = Ève la lui dit*

41. *Je parle de la linguistique aux étudiants = j'en leur parle*

Cependant, il faut noter que la justification de cette forme forte est d'empêcher l'amphibologie qui risque de s'installer si l'on pronominalise l'objet second comme un simple défini, car il comporte nécessairement la préposition « à » :

42. *J'apprends le français à l'étudiant = je le lui apprend* (et non **Je le le apprend*)

1.2.12. L'OBJET INDIRECT

Les prépositions les plus fréquentes sont « à » et « de ». On parle d'ALLATIF pour le premier cas et de DÉLATIF pour le second, selon la terminologie de TESNIÈRE (1982[1959]) adoptée depuis. La distinction à faire ici est le caractère animé ou inanimé de l'objet.

Il faut entendre par **allatif** un groupe nominal en position post verbale introduit par la préposition **à**, il peut être de la sorte **un objet indirect** ou **un locatif** :

43. *Je pense à mon travail* (objet indirect)

44. *Je vais à la poste* (locatif)

1.2.13. L'ALLATIF INANIMÉ

L'allatif inanimé est un GN précédé de la préposition « à » et qui désigne quelque chose de non humain. Si l'allatif est inanimé, le pronom est préverbal et prend la forme de « **y** » :

45. *Je pense à mon devoir = j'y pense*

46. *Je vais à l'église = j'y vais*

Il faut faire remarquer que la préposition **à** n'est pas la seule source du pronom **y**, d'autres prépositions le peuvent aussi à condition qu'elles indiquent un point d'arrivée, ou un but. Le GN traité de la sorte appartient également à la catégorie de l'« allatif-locatif ».

47. *Je grimpe sur l'arbre = j'y grimpe*

48. *Je plonge dans l'eau = j'y plonge*

1.2.14. L'ALLATIF ANIMÉ

L'allatif animé est un objet indirect ou un locatif introduit par la préposition « à » mais qui comporte le sème « humain », ou plus précisément qui indique un être humain ou des choses présentées comme tel. Le point le plus important est qu'il se pronominalise par des pronoms de formes fortes ou pronoms disjoints (*à lui, à elle, à eux, à elles, à moi, à toi, à nous, à vous*) qui sont laissés derrière le verbe avec la préposition. C'est-à-dire à la même place que le GN non pronominalisé :

49. *Je pense à mes parents = je pense à eux*

50. *Je m'intéresse à cette personne = je m'intéresse à elle*

51. *Je vais chez l'informaticienne = je vais chez elle*

1.2.15. LE DÉLATIF

Si le délatif est inanimé, le pronom est « en », sinon toutes les remarques sur l'allatif valent ici également, ce qui nous permet de passer immédiatement aux exemples ; toutefois la différence essentielle est que le délatif indique une provenance, un point d'origine :

52. *Je reviens du marché = j'en reviens*

53. *Je reviens de chez Rasoa = je reviens de chez elle*

1.3. ÊTRE ET AVOIR

Ces deux verbes peuvent être de sens plein. Dans ce cas « avoir » indique la possession :

54. *J'ai une maison*

Et « être » indique l'existence :

55. *Il était une fois*

56. *Je pense donc je suis*

Mais quand ces deux verbes sont employés comme **auxiliaire**, ils perdent leur sens plein et deviennent de simples outils grammaticaux.

1.3.1. L'AUXILIAIRE « AVOIR »

Quand le sujet est différent de l'objet, on utilise *avoir* ; même si le verbe est en emploi absolu (absence de l'objet) pour indiquer un procès accompli :

57. *J'ai mangé la pomme.*

58. *J'ai bu*

Dès lors, si l'objet est pronominalisé, le participe passé s'accorde du fait que l'objet est placé à gauche du verbe selon une règle instituée par Marot :

59. *La pomme, je l'ai mangée.*

Il s'agit là de ce que l'on appelle une règle spéciale parce que rien ne la justifie en plus du fait qu'elle n'est pas applicable pour les objets indéfinis (Cf. (RAKOTOMALALA, 2017)):

60. *Des pommes, j'en ai mangé*

La raison de ce blocage de l'accord du participe passé pour un objet indéfini provient du fait que dans les objets indéfinis pronominalisés, seule la forme *en* se place devant le verbe, or il est évident que cette forme *en* est introduite sur la base d'une identité lexicale et non sur la base d'une identité référentielle. C'est l'élément laissé derrière le verbe qui est porteur d'une identité référentielle (genre et nombre) :

61. *Des pommes, j'en ai mangé une*

On voit bien que c'est l'élément *une* qui indique le nombre et le genre, mais comme il est laissé derrière le verbe, il ne peut pas affecter le participe passé.

1.3.2. L'AUXILIAIRE « ÊTRE »

En revanche, quand le sujet est identique à l'objet, au présent, le pronom réfléchi exigé et l'auxiliaire est « être » :

62. *Le soleil lève le soleil = le soleil se lève ; le soleil s'est levé*

63. *J'ai levé mon chapeau VS je me suis levé (je lève moi)*

La passivation n'est pas nécessairement une interversion des positions sujet et objet, mais aussi le fait du pronom « se » avec intervention de l'auxiliaire « être ».

64. *Nous vendons bien les pommes VS Les pommes se vendent bien*

Dans ce cas il y a bien accord du participe passé :

65. *Les pommes se sont bien vendues*

66. *Jasmine se prépare = Jasmine prépare Jasmine*

67. *Jasmine s'est préparée = Jasmine a préparé Jasmine*

Mais cet accord est bloqué si le « se » provient d'un objet précédé d'une préposition que l'on appelle « datif » :

68. *Jasmine s'est préparé une pomme = Jasmine a préparé une pomme **à Jasmine***

69. *Jasmine s'est préparé une pomme*

70. *Jasmine se l'est préparé*

L'assimilation consiste à écrire des phrases sur les trois axes du tableau synoptique et en proposer la pronominalisation.

DEUXIÈME PARTIE

L'EXPANSION DU GROUPE NOMINAL

2. L'EXPANSION DU GROUPE NOMINAL

La théorie implique que le groupe nominal est le foyer de la phrase et nullement le verbe. La preuve en est que le verbe subit les marques grammaticales du sujet qui est nécessairement un groupe nominal. C'est ainsi que le groupe nominal peut connaître des expansions car le langage a pour mission de parler du monde des objets qui est nommé dans une langue.

Le premier élément qui peut caractériser le nom est l'adjectif qualificatif, en position d'épithète, ou en apposition. L'adjectif attribut (relié au nom au moyen d'un verbe d'état) ne peut pas être considéré comme une expansion. Le propre de l'expansion du groupe nominal est qu'elle est récursive, c'est-à-dire qu'elle peut être répétée autant de fois que l'on veut sur un groupe nominal :

1. Le **petit** enfant, **content** et **heureux**, joue aux billes.

Quand l'adjectif ne convient pas, le langage met à disposition l'adnominal qui fonctionne comme un adjectif car il a pour but de qualifier le groupe nominal.

2.1. L'ADNOMINAL

Nous savons que l'adjectif est un élément qui ajoute une qualité simple au complexe de qualités du nom. Mais il arrive que l'adjectif puisse faire défaut dans la langue ou du point de vue grammaticale, dès lors on peut recourir à l'adnominal qui est un nom qui s'ajoute à un autre nom par le biais d'une préposition, le plus souvent « de » et quelquefois « à » ou « en » :

2. *Un chemin de fer*
3. *Une scie à bois*
4. *Une table en bois de rose*

2.1.1. CARACTÈRE RÉCURSIF DES EXPANSIONS

La récursivité est une possibilité de reprendre l'enchâssement d'un élément autant de fois que l'on veut :

5. *Le chemin de fer₁ des pays₂ des régions₃ du Sud₄ du Sahara₅ est délabré*

Comme le montre les indices chiffrés, nous avons cinq adnominaux enchâssés les uns aux autres. Dans le premier adnominal ou dans le premier complément du nom, nous avons une simple préposition, le nom étant sans déterminant (de + fer), dans les autres, la préposition est suivie d'un article défini (de + les pays = des pays ; de + les régions = des régions ; de + le Sud = du Sud).

Cela veut dire que si l'adnominal est défini, la présence d'un article défini est requise, dans le cas contraire, il y a absence d'article puisque, en l'occurrence, il importe peu de connaître la référence du fer pour faire un chemin de fer.

C'est toute la différence entre les deux exemples suivants :

6. *Une maison de riche*
7. *La maison du riche homme d'affaire*

Dans (6), l'adnominal *de riche* ne comporte pas de déterminant parce que le riche en question n'est pas défini, il s'agit de n'importe quel riche. L'adnominal a ici une simple fonction adjectivale sans s'occuper de la référence. Par contre dans (7), c'est la référence qui est mise en avant, c'est-à-dire, la relation d'appartenance entre l'homme qui est riche et la maison. Ce qui implique que la maison n'a pas forcément les signes de l'opulence. C'est ce qui ressort clairement du contraste des exemples suivants :

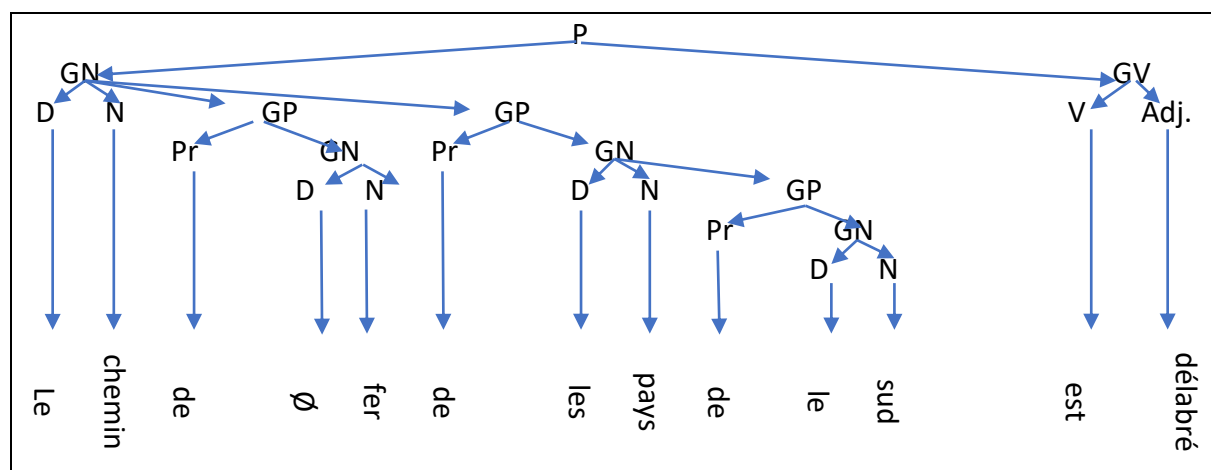
8. *Un comportement de roi*

9. *Le comportement du roi*

(8) ne précise pas de quel roi il s'agit ; tandis que (9) indique un roi unique (de + le = du).

Nous allons prendre un exemple plus court pour illustrer le phénomène d'accord quand le GN contient plusieurs adnominaux

Arbre syntagmatique 3 : l'accord des adnominaux



On s'aperçoit que c'est le groupe nominal de tête ou le groupe nominal le plus à gauche qui détermine l'accord. On ne peut pas faire cet accord par l'un des adnominaux suivants parce qu'il n'y a pas de critère qui puisse guider le choix, les uns sont au singulier les autres au pluriel.

Nous sommes donc très loin de l'attitude hasardeuse qui consiste à accorder le verbe à l'adnominal quand il n'y en a qu'un seul, comme dans celle-ci :

10. *Une foule de gens arrivent*

Les grammairiens tentent de justifier cet accord en l'appelant « accord par syllepse ». Ce qui veut dire qu'il existe deux règles qui gèrent l'accord des structures avec des adnominaux, l'une préconise l'accord avec l'adnominal et l'autre avec le nom de tête. Force est d'admettre que c'est le groupe nominal le plus à gauche qui détermine l'accord comme cela est obligé quand il y a plusieurs adnominaux.

Néanmoins, nous admettons que pour des raisons de stylistique, il y a quelquefois un accord des adnominaux par syllepse (accord selon le sens et non pas selon la grammaire) comme dans le poème suivant :

11. *« C'est le soir, à l'heure où le nuage irisé
Vient filtrer les rayons du soleil qui décline ;
Là-haut, dans le hameau qu'endosse la colline,
On voit les beaux tableaux du soir cristallisés.*

Dans le deuxième vers, c'est l'adnominal *du soleil* qui détermine l'accord, tandis que dans le quatrième vers, c'est le nom de tête *les beaux tableaux* qui produit l'accord du participe passé *cristallisés*.

En dehors de ces cas poétiques, il faut inculquer la règle selon laquelle c'est le groupe nominal le plus à gauche qui détermine les accords.

2.1.2. CARACTÈRE DÉFINI OU INDÉFINI DE L'ADNOMINAL

Si la référence de l'adnominal est connue, la préposition « de » est suivie d'un déterminant défini :

12. *La tête de mon amie*

13. *Le discours du président du collège de la faculté des lettres et des sciences humaines*

En revanche, si la référence de l'adnominal cède le pas au profit du concept, il est indéfini et se présente sans déterminant affiché :

14. *Tous les chefs de mention et de service sont priés de venir*

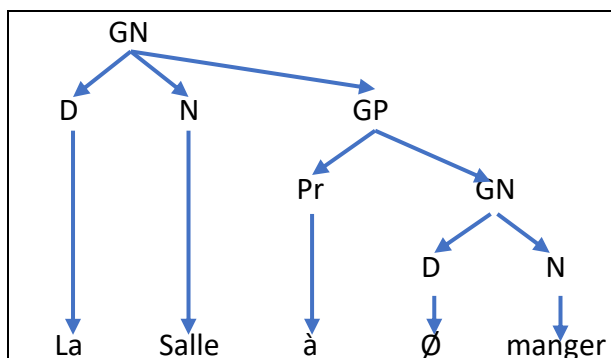
Il s'agit de n'importe quelle **mention** et de n'importe quel **service**

2.1.3. L'ADNOMINAL ET L'INFINITIF

Notons que l'infinitif est traité par la syntaxe comme un nom. Or, nous savons que l'adnominal est un nom qui s'ajoute à un autre nom par l'intermédiaire d'une préposition. Ce nom ajouté peut donc prendre la forme d'un infinitif. L'infinitif en position d'adnominal n'a pas besoin de déterminant

15. La salle à manger

Arbre syntagmatique 4 : infinitif adnominal



Nous savons qu'il existe des verbes dont le complément d'objet est dépourvu de déterminant. Ces constructions sont appelées « expression figée » dans la mesure où le nom en position d'objet ne peut pas être modifié parce qu'il n'a pas de déterminant : *avoir envie, avoir peur, avoir honte, avoir soif, avoir faim, avoir besoin*, etc.

Quand ces objets d'une expression figée reçoivent un adnominal, ce dernier peut avoir un déterminant s'il est un véritable nom :

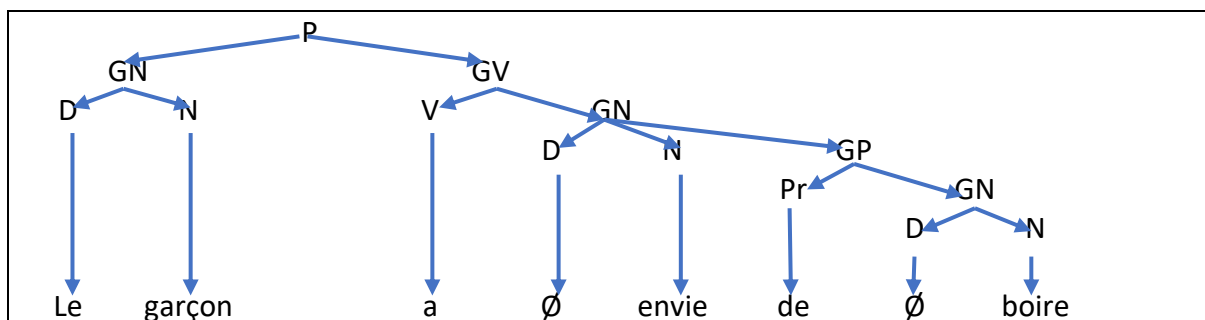
16. *J'ai envie d'une pomme*

17. *J'ai peur de cette chose*

Par contre, si l'adnominal de ces expressions figées est un verbe à l'infinitif, le déterminant n'est pas requis :

18. *Le garçon a envie de boire*

Arbre syntagmatique 5 : infinitif adnominal d'expression figée



Lorsque ni l'adjectif, ni l'adnominal ne peuvent plus satisfaire au besoin de la communication, la langue met à notre disposition la subordonnée relative qui, comme l'adjectif ou l'adnominal, modifie la compréhension du groupe nominal. C'est pour cette raison que la relative est traitée par la syntaxe comme un « modificateur du GN », noté « Mod. ». Cette disposition de la syntaxe qui nous empêche d'être pris au dépourvu est illustrée par le contraste des exemples suivants :

19. *Le chapeau*

20. *Le petit chapeau*

21. *Le petit chapeau de l'enfant*

22. *Le chapeau que l'enfant possède est petit*

2.2. LA RELATIVE

Il faut remarquer que la relative est un adjectif phrastique comme en témoigne la réduction toujours possible quand la subordonnée a pour verbe la copule « être » :

23. *J'aime les femmes qui sont callipyges*

24. *J'aime les femmes callipyges*

Cette réduction n'est pas toujours aisée avec le verbe « avoir », mais elle est toujours possible moyennant l'ajout d'une préposition :

25. *J'aime les femmes qui ont des formes callipyges*

26. *J'aime les femmes aux formes callipyges*

Nous constatons que la phrase (24) contient simplement un adjectif qui qualifie le nom « femmes » et elle est équivalente de la phrase (23) qui contient une relative. Ce qui permet de conclure que les relatives sont des adjectifs qui se présentent sous forme de phrase. C'est de là que vient la qualification des relatives comme « adjectifs phrastiques ».

Nous constatons également que la phrase (26) contient un adnominal (femmes aux formes), mais elle est aussi équivalente à la phrase (25) qui contient une relative. Ces équivalences montrent non seulement que les relatives sont des adjectifs phrastiques mais qu'aussi, l'adjectif, l'adnominal et la relative ont pour mission de qualifier le nom.

2.2.1. LA CLASSIFICATION DES RELATIVES

La classification traditionnelle des pronoms relatifs est une aberration. Elle est une observation de la forme de surface qui masque la réalité du Groupe nominal repris par le pronom relatif. *Le Bon Usage* distingue les formes simples : *qui, que, quoi, dont, où* (GREVISSE, 1997 [1936], p. 1039). Pourtant, si la grammaire doit être non contradictoire, il faut accepter qu'en tant que pronom, ces éléments sont anaphoriques et sont des formes qui portent trace de la nature de leur antécédent.

Plus juste est alors de classer les pronoms relatifs en fonction de la structure syntaxique du groupe nominal qu'ils reprennent. Du coup, on s'aperçoit que comme tous les pronoms, les pronoms relatifs n'ont pas pour fonction d'éviter la répétition mais d'assurer une fonction cohésive du discours sur la base d'une identité lexicale entre eux et leur antécédent. De ce point de vue, les pronoms relatifs se distribuent en fonction de la structure du groupe nominal. À ce titre, il n'y a que deux classes : les relatifs non prépositionnels et les relatifs prépositionnels.

2.2.2. LES RELATIFS NON PRÉPOSITIONNELS

Ils sont au nombre de deux, le pronom relatif sujet et le pronom relatif objet direct. Il n'est pas inutile de rappeler que la transformation relative est de nature cyclique. C'est-à-dire qu'elle se passe de la droite vers la gauche comme toute transformation d'enchâssement.

2.2.2.1. QUI, PRONOM RELATIF SUJET

La fonction de sujet est occupée par un groupe nominal. Si ce groupe nominal a une identité référentielle avec un autre présent dans une phrase antérieure, les deux phrases peuvent être reliées par le pronom relatif **qui**.

Soient les deux phrases suivantes :

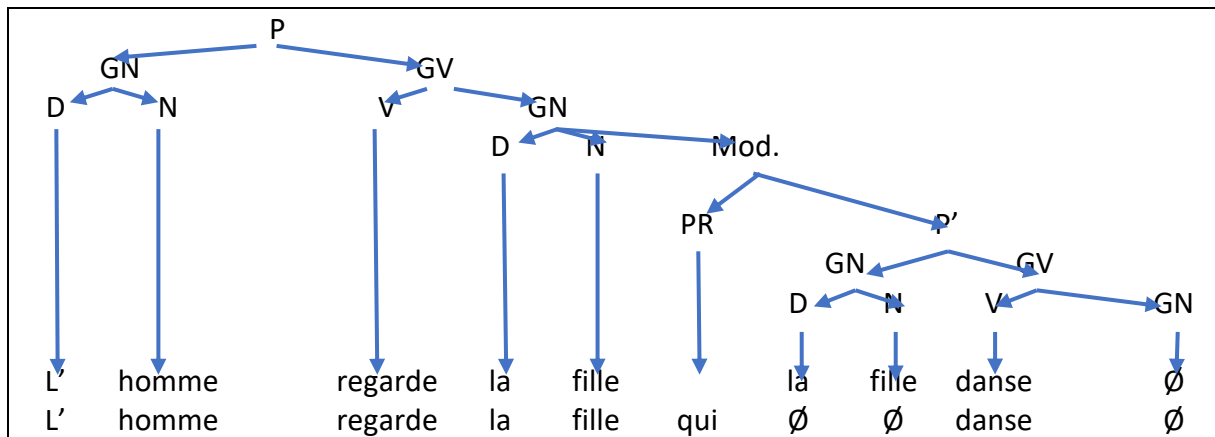
27. *L'homme regarde la fille*

28. *La fille danse*

On s'aperçoit que les deux phrases contiennent un groupe nominal qui ont une identité lexicale. Si de plus, il y a une identité référentielle derrière cette identité lexicale, la cohérence du discours exige que l'on relie les deux phrases par un pronom relatif. Pour ce faire, le critère pertinent est dans la deuxième occurrence du groupe nominal identique. Ici, dans (28), il est un sujet, ce qui nous oblige à employer le pronom relatif « qui » :

29. *L'homme regarde la fille qui danse*

Arbre syntagmatique 6 : Le pronom relatif sujet



Nous constatons bien que le nœud « Mod » (Modificateur du groupe nominal) est attaché au GN de la première phrase et que de ce nœud dérivent les branches « PR » (Pronom Relatif) et « P' » (phrase subordonnée relative). Ce qui veut dire que le Pronom relatif se place toujours en tête de P' ou en tête de la phrase subordonnée relative par une règle appelée WH-MVT (WH Mouvement), plus précisément le mouvement des pronoms relatifs qui les extraient de leur position de groupe nominal pour les mettre en tête de phrase. (KAYNE, 1977[1975], p. 19)

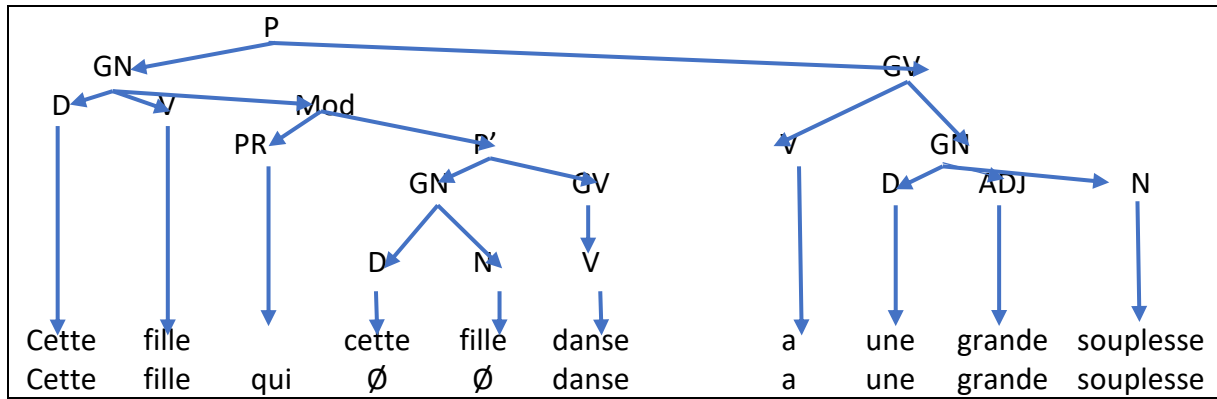
Si dans la phrase (29), la relative a modifié un GN complément d'objet, elle peut aussi modifier un GN sujet, dès lors la relative est dite en « incise » comme dans le cas suivant :

30. *Cette fille a une souplesse*

31. *Cette fille danse*

32. *Cette fille qui danse a une souplesse*

La relative incise permet de comprendre qu'il est complètement faux de dire *quand deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif* parce que les relatives seront une contradiction permanente de cette règle. Nous reviendrons sur ce cas de l'infinitif dans les modes du verbe.



2.2.2.2. QUE, PRONOM RELATIF OBJET DIRECT

Il faut insister sur le fait que le pronom relatif *que* ne peut remplacer qu'un complément d'objet **direct** pour éviter son emploi dans les verbes transitifs indirects munis de la préposition *de*. L'erreur fréquente est le verbe *parler* qui est un transitif indirect. On entend souvent *Ce que je parle* au lieu de *ce dont je parle*

Dans la mesure où *que* est un pronom relatif objet direct, il illustre parfaitement la règle WH-MVT parce que l'objet qui se trouve à droite du verbe se retrouve à sa gauche sous la forme du pronom relatif, il ne peut pas être laissé derrière le verbe.

Soient les phrases suivantes :

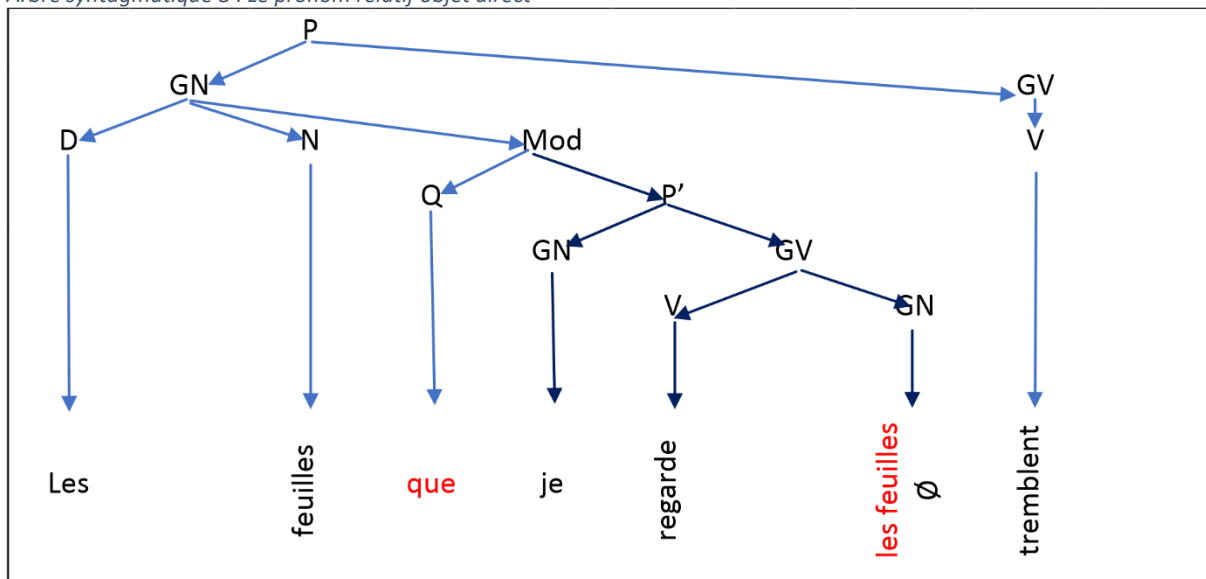
33. *Les feuilles tremblent*

34. *Je regarde les feuilles*

Si les identités lexicales sont aussi des identités référentielles, alors il faut relier les deux phrases par *que* en tenant compte que la deuxième occurrence a pour fonction d'être un complément d'objet direct. Ce qui nous donne :

35. *Les feuilles que je regarde tremblent*

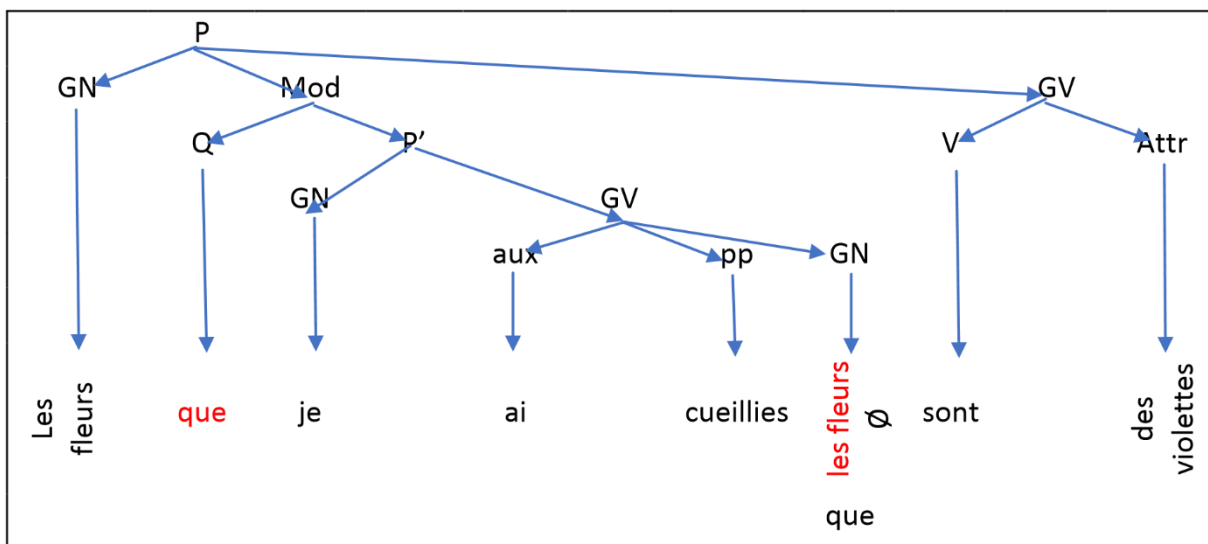
Arbre syntagmatique 8 : Le pronom relatif objet direct



Ici encore, on s’aperçoit que la règle selon laquelle « quand deux verbes se suivent, le second se met à l’infinitif » est une mauvaise règle, parce que dans (35) il est impossible de mettre le deuxième verbe à l’infinitif parce qu’il possède un sujet.

La règle qui veut que l’objet placé avant le verbe entraîne l’accord du participe passé peut être illustrée par la relative qui, à cause de la règle WH-MVT, place le pronom relatif en tête de phrase, donc à gauche du verbe :

36. *Les fleurs que j’ai cueillies sont des violettes*



2.2.3. REMARQUE

Cet accord du participe passé est à la source de contradiction au niveau théorique. Pour illustrer cette contradiction, nous allons prendre connaissance du passage suivant :

Ce cas est posé, lorsque le complément est le pronom *en* ; et les grammairiens discutent toujours à son sujet sans parvenir à établir des règles cohérentes. À notre avis, la forme adjectivale peut toujours demeurer invariable. Cette pratique se justifie : a) par la nature de *en* qui n'est pas à proprement parler un pronom complément d'objet ; b) par la pratique constante du français parlé qui, dans ce cas, ne fait jamais ressortir au féminin la consonne latente des formes adjectivales qui en comporte une : *des pommes, vous en avez pris ?* (PICHON & WAGNER, 1991, pp. 289-290)

Ce que les auteurs définissent comme forme adjectivale est constituée par les participes passés placés en début de phrase et qui demeurent invariables et ils citent : *approuvé, excepté, étant donné, excepté, compris, passé, supposé, vu*.

Il nous semble que ces participes passés relèvent d'un style juridique – peut être archaïque - puisque qu'on les retrouve dans les textes qui ont une force de loi comme :

37. Vu la constitution, le Président de l'Université décide donner des lettres de félicitations à tout agent ayant bien fait son travail.

Dans (37), il est facile de comprendre que l'agissement du Président de l'Université ne peut pas aller contre la constitution, sa décision ne peut pas être anticonstitutionnelle parce qu'il a déjà **vu la constitution** avant d'agir. Ce qui veut dire que le style juridique consiste à l'économie du verbe avoir rattaché au participe passé. Ce qui revient à dire que (37) est une transformation de (38) pour des raisons de pragmatiques qui ne peuvent être que la préservation de la face dans un but de modestie :

38. Ayant vu la constitution, le Président de l'Université décide ...

Il en est de même de la formule apposée sur les résultats des examens :

39. Arrêté la liste au nombre de Deux candidats admis

(39) est issu de (40) qui s'énonce de la sorte :

40. Nous (les membres de Jury) avons arrêté la liste au nombre de Deux candidats admis

Ce qui revient à dire que l'argument que l'on peut retenir est dans le comportement du pronom *en*. *EN* est un pronom qui entre dans la pronominalisation des indéfinis. Rappelons que cette pronominalisation est de la forme *en + V + nom de nombre*. On s'aperçoit dès lors que les traits grammaticaux sont dans le nom de nombre laissé derrière le verbe, le rôle de *en* est seulement d'attester la présence sous-jacente de la préposition *de* dans les indéfinis. C'est ce que nous montre le contraste des exemples suivants :

41. De ces pommes, j'en ai pris une

42. De ces maniocs, j'en ai mangé un

Autrement dit, il faut admettre que l'accord du participe passé est bloqué si l'objet placé avant le verbe est un indéfini. La raison en est que l'indéfini repris par *en* n'est pas un groupe nominal mais un élément de statut inférieur. C'est ce que nous montrons avec les

exemples suivants qui illustre parfaitement le statut inférieur de l'élément repris par *en* (Cf. (MILNER, 1978, p. 52)

43. *J'ai pris une pomme (de pomme)*

44. *J'en ai pris une*

Ce qui veut dire que le pronom « en » bloque l'accord du participe passé parce qu'il reprend un indéfini.

Conclusion

Les pronoms relatifs *qui* et *que* sont les seuls pronoms relatifs dont le Groupe nominal auquel ils se substituent sont de véritable groupe nominal, c'est-à-dire que c'est un groupe nominal qui n'est pas contenu dans un groupe prépositionnel. On emploie *qui* si le groupe nominal assume la fonction de sujet, et, *que* si le groupe nominal est un complément d'objet direct. Tout le reste des pronoms relatifs est prépositionnel.

2.2.4. LES RELATIFS PRÉPOSITIONNELS

Comme dans le pronom relatif non prépositionnel, nous avons ici deux cas : si la préposition est « de », le pronom relatif est « dont » autrement, on a affaire aux pronoms relatifs composés dont la formule est **Préposition + article défini + quel**. Évidemment, l'item « quel » s'accorde en genre et nombre avec l'article.

2.2.5. DONT = DE + GN

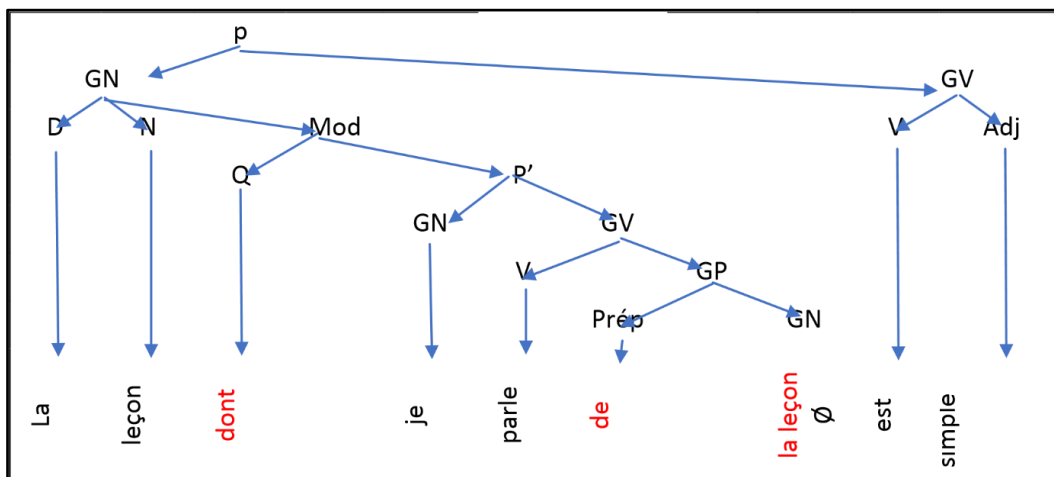
Le pronom relatif *dont*, suite à une identité référentielle découlant d'une identité lexicale, remplace la deuxième occurrence du groupe nominal, si et seulement si, ce groupe nominal est précédé par la préposition « de ». Dès lors, deux cas peuvent se présenter : la première source de *dont* est un objet indirect en « de » :

45. *La leçon est simple*

46. *Je parle de la leçon*

47. *La leçon dont je parle est simple*

Arbre syntagmatique 9 : Le pronom relatif « dont »



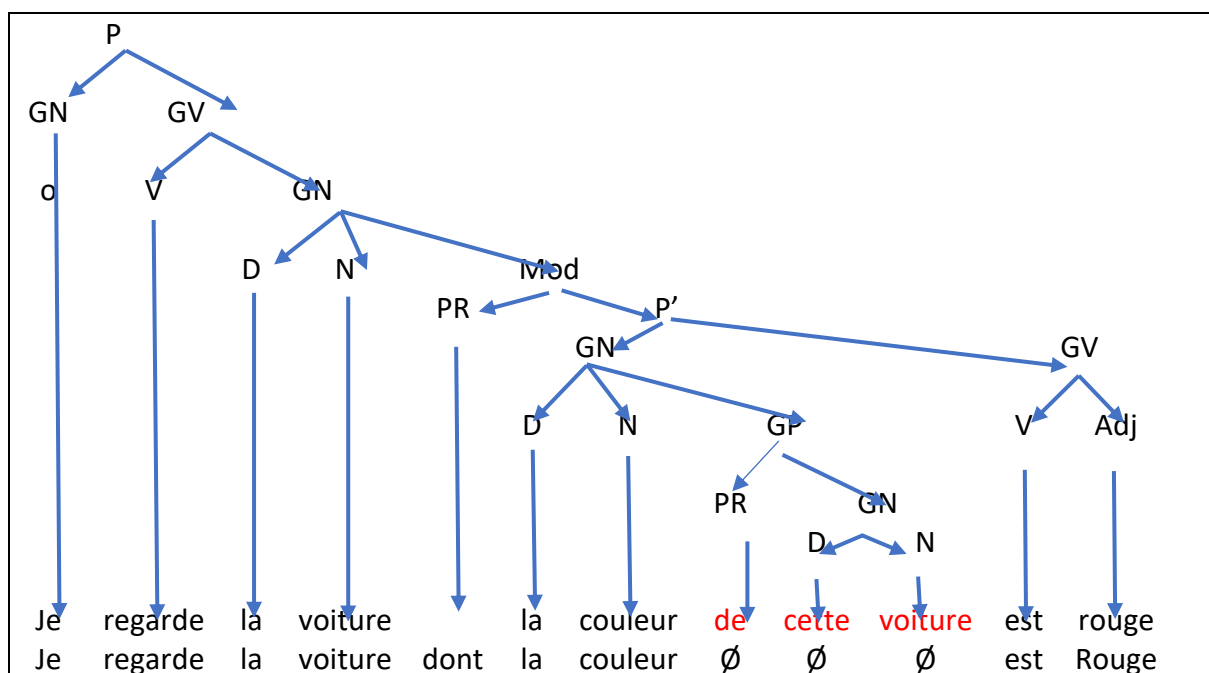
Le deuxième cas qui se présente est l'adnominal en « de »

48. *Je regarde la voiture.*

49. *La couleur de cette voiture est rouge*

50. *Je regarde la voiture dont la couleur est rouge*

Arbre syntagmatique 10 : Relativisation d'un adnominal en « de »



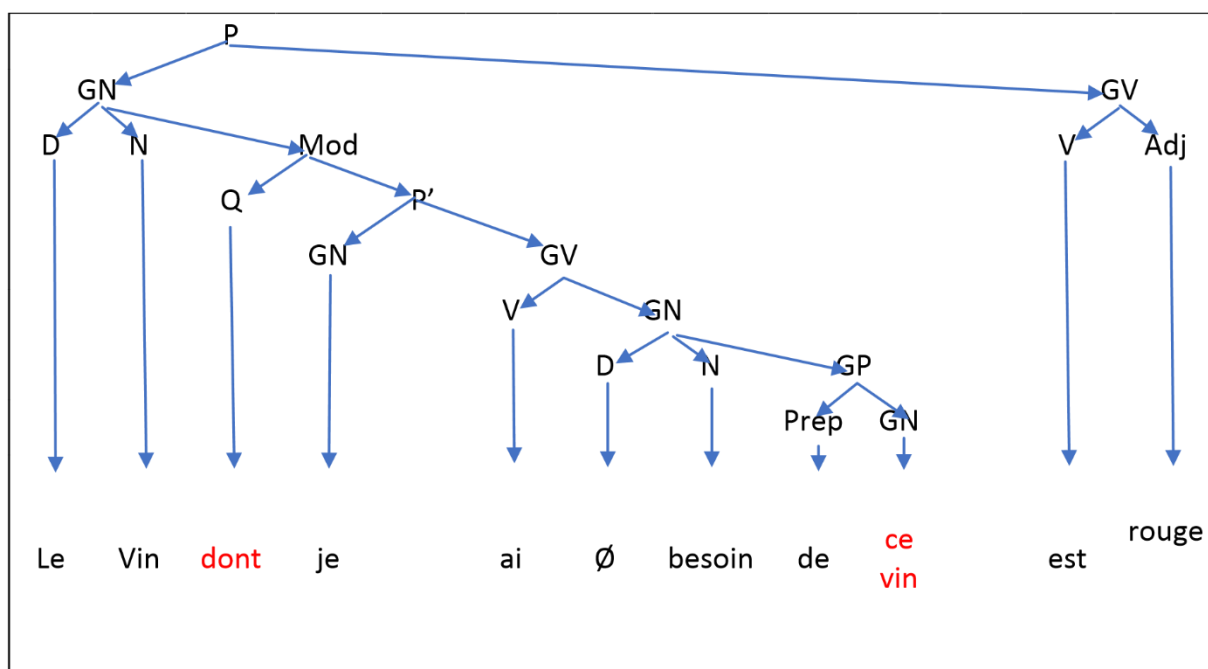
Ce cas de l'adnominal concerne également les expressions figées qui, rappelons-le, sont constituées par un verbe dont l'objet vient sans déterminant. En voici un exemple qui illustre que le pronom relatif *dont* doit avoir une description structurale **de + GN** dans la base. C'est le cas précis des adnominaux qui donne une complétude à la sémantique des expressions figées.

Dire, effectivement, *j'ai besoin* souffre d'un manque du point de vue de la sémantique puisqu'on ignore justement ce dont le sujet a besoin.

51. *Le vin est rouge*

52. *J'ai besoin de ce vin*

53. *Le vin dont j'ai besoin est rouge*



2.2.6. DONT ET L'ELLIPSE

Il existe un emploi sans verbe de « **dont** » avec le sens de « **parmi lesquels** ». Cet emploi consiste à faire l'économie du verbe sous-jacent à la relative, ou encore, en d'autres mots, à faire l'ellipse du groupe verbal sous-jacent à dont :

54. *Je vois des enfants.*

55. *Bob fait partie de ces enfants*

S'il est accepté qu'il y a une identité référentielle entre les groupes nominaux qui affichent une identité lexicale, alors on peut procéder à la relativisation qui consiste à insérer (55) dans (54) :

56. *Je vois des enfants dont Bob fait partie.*

En éliminant le groupe verbal sous-jacent à la relative, on obtient :

57. *Je vois des enfants dont Bob*

C'est cette économie du groupe verbale qui fait dire à Grevisse l'aporie suivante :

Dont au sens de « parmi lesquels » peut introduire une relative averbale. (GREVISSE, 1997 [1936], p. 1058)

Par ailleurs les exemples de relative donnés dans cet ouvrage sont propres à tromper un locuteur non natif parce qu'ils font l'économie du groupe verbal de la première phrase dans laquelle s'insère la subordonnée relative, comme celui-ci qu'il attribue à GIDE :

Le prétendant dont m'avait parlé Juliette. (Gide, *Porte étr.* IV) (GREVISSE, 1997 [1936], p. 1056)

Alors que pour l'intelligibilité de l'information, le verbe que régit le sujet « prétendant » doit être affiché, pour respecter le principe d'exhaustivité, sinon la théorie ne peut pas être apprise :

58. *Le prétendant dont m'avait parlé Juliette viendra demain*

S'il en est ainsi du pronom relatif *dont*, ce que l'on appelle *pronom relatif composé* n'est autre qu'un pronom prépositionnel mais dont la préposition est autre que *de*

2.3. LES RELATIFS PRÉPOSITIONNELS COMPOSÉS.

Si la préposition du groupe nominal à identité lexicale est autre que la préposition *de*, nous avons la formule suivante :

Préposition + Article défini + quel

Cette présentation a l'avantage de nous dispenser de faire l'énumération d'une liste pratiquement ouverte. Il suffit ici d'illustrer la situation par le cas de la préposition *à* pour avoir la structure de surface voulue selon le tableau suivant :

	Masculin	Féminin
Singulier	Auquel	à laquelle
Pluriel	auxquels	Auxquelles

Chaque préposition en fonction du genre et du nombre donnera quatre combinaisons possibles comme nous allons encore le montrer avec la préposition *pour* afin d'éviter le phénomène d'agglutination de l'article et de la préposition qui risque de brouiller les non nationaux et les débutants :

	Masculin	Féminin
Singulier	pour lequel	pour laquelle
Pluriel	pour lesquels	Pour lesquelles

Par contraste, le tableau des pronoms relatifs composés proposés par le plus grand média du monde est le suivant :

stifs.com | FLE : Les pronoms relatifs.com | +

https://la-conjugaison.nouvelobs.com/file/les-pronoms-relatifs-composes-79.php

BibliObs "O" Rue 89 Newsletters Services Codes promo La Conjugaison Espace abonnés

L'OB'S LA CONJUGAISON

» A. Lequel, laquelle, lesquels, lesquelles

1. Emploi

On emploie le pronom relatif "**lequel**" après une préposition (sur, avec, sans, pour, etc.). Il s'accorde en **genre et en nombre** avec le nom auquel il se rapporte.

Exemples :

- C'est la table **sur laquelle** j'ai écrit toute mon enfance.
- Vous connaissez les deux magasins devant **lesquels** on a installé l'abribus ?
- Les deux valises avec **lesquelles** j'ai voyagé ont disparu.

Attention !
Avec une personne, on utilise de préférence **qui**.

Exemples :
C'est le collègue avec **qui** (ou avec lequel) j'ai eu quelques problèmes.

2. Formation

Tableau des pronoms relatifs composés.

	masculin	féminin
singulier	lequel	laquelle
pluriel	lesquels	lesquelles

Source : (L'OBS_La_Conjugaison, 2019)

Puis, par la suite, ce site dresse une liste des pronoms relatifs composés précédés de la préposition *à* et de :

2. Formation

Tableau des pronoms relatifs composés précédés de la préposition *à* et de :

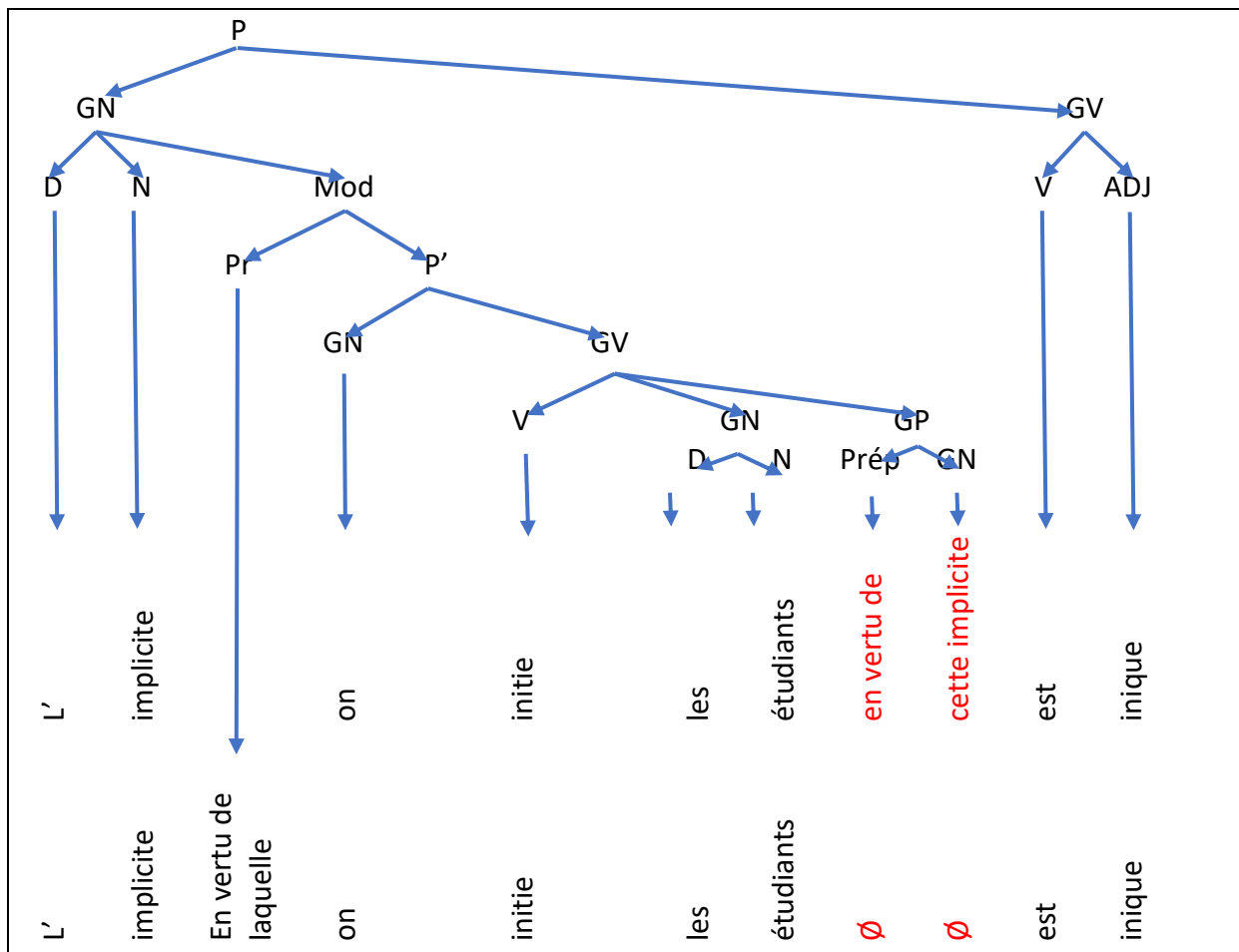
avec à	masculin	féminin
singulier	auquel	à laquelle
pluriel	auxquels	auxquelles

avec de	masculin	féminin
singulier	duquel	de laquelle
pluriel	desquels	desquelles

La remarque qui s'impose de la confrontation de ces deux tableaux invalide que l'item « lequel » soit considéré comme un pronom relatif. « Lequel » est tout simplement un déterminant anaphorique au même titre que les articles définis. Le deuxième tableau montre clairement que les pronoms relatifs composés sont des pronoms relatifs prépositionnels et que leur intelligibilité relève d'une formule et non d'une liste puisque les prépositions sont une liste ouverte en tenant compte des locutions conjonctives du type « en vertu de laquelle » que nous illustrons dans l'exemple suivant :

59. L'implicite en vertu de laquelle on initie les étudiants est inique

Arbre syntagmatique 12 : le pronom relatif prépositionnel composé



2.3.1. OÙ, QUOI ET LE PRONOM RELATIF COMPOSÉ

Force est donc d'admettre que les pronoms relatifs composés sont des formes inséparables d'une préposition et que nous avons à gagner à le concevoir comme tel, c'est-à-dire des pronoms relatifs prépositionnels.

La preuve est que les pronoms relatifs prépositionnels peuvent entrer en concurrence avec les pronoms relatifs *où* et *quoi* qui ne peuvent non plus se substituer qu'à un groupe nominal précédé d'une préposition. En définitive, tous les pronoms relatifs prépositionnels, qu'ils soient de forme simple ou de forme composé, ne peuvent reprendre qu'un groupe prépositionnel. Autrement dit, la classification des pronoms relatifs selon les formes extérieures n'a aucune pertinence.

Nous allons illustrer cette absence de pertinence par le fait que le relatif composé et le pronom relatif *où*, et *quoi* assument exactement la même fonction : relier deux phrases sur la base d'un groupe prépositionnel :

60. Le pays dans lequel je vis est mal gouverné

61. *Le pays où je vis est mal gouverné*

62. *La chose à laquelle je pense est secrète*

63. *La chose à quoi je pense est secrète*

Ce caractère prépositionnel des pronoms relatifs dont, où, quoi, et des pronoms relatifs composés est indéniable au point qu'il entraîne l'application du principe de A/A. En l'occurrence, voici l'interprétation de ce principe :

Un groupe prépositionnel à l'intérieur d'un autre groupe ne peut pas être extrait de sa position à cause du principe d'A/A :

64. *L'homme est sérieux. J'ai habité dans la maison de cet homme*

65. *L'homme dans la maison de qui j'ai habité est sérieux*

On ne peut pas avoir :

66. **L'homme dont dans la maison j'ai habité est sérieux*

Notons enfin que la relative en tant qu'expansion du groupe nominal a la propriété récursive, c'est-à-dire que l'on peut ajouter autant que l'on veut une relative sur une relative :

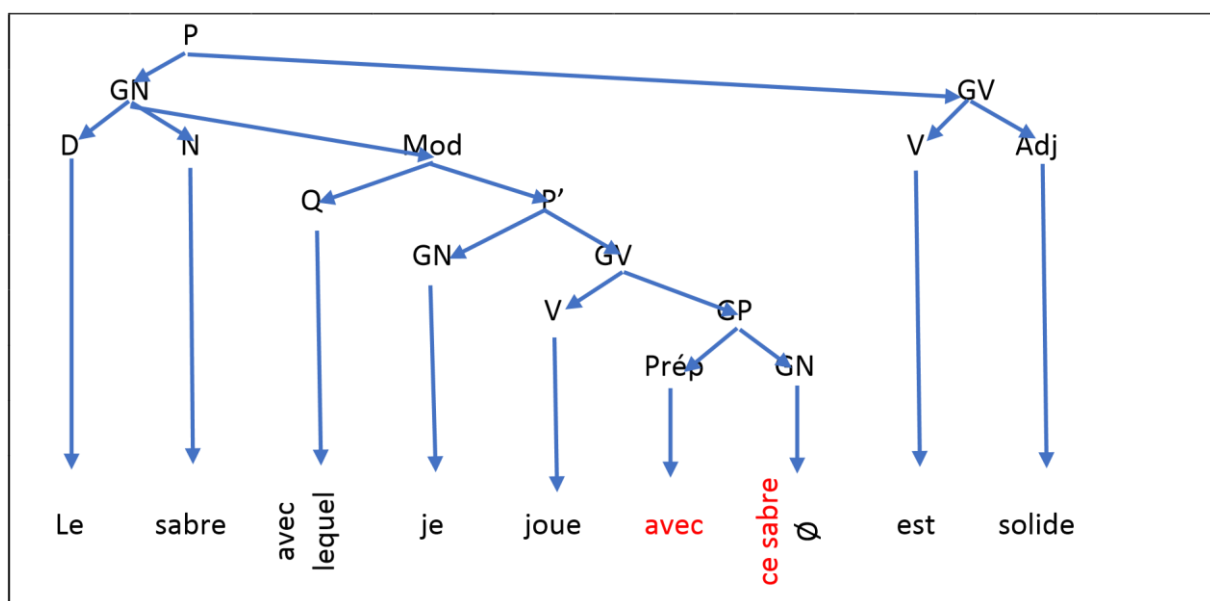
67. *Le poisson que je prépare que j'ai pêché en haute mer où les vagues sont immenses est une belle prise.*

Nous pouvons donc conclure que dès que le groupe nominal est précédé d'une préposition autre que "de", le pronom relatif se décline sous la forme *prép. + art. défini + quel* :

68. *Le sabre est solide*

69. *Je joue avec ce sabre*

70. *Le sabre avec lequel je joue est solide*



TROISIÈME PARTIE
LES MODES DU VERBE

3. LES MODES DU VERBE

Dans cette dernière partie, il sera question des modes indicatif, subjonctif et infinitif, le mode impératif n'en fera pas partie puisqu'il ne pose pas de problème sérieux. Nous impliquerons dans l'analyse la catégorie du réel, comprise comme étant ce que nous voulons présenter comme réel, c'est-à-dire ce qui est véridique et ce que le locuteur veut présenter comme réel même s'il sait que cela est parfaitement faux, dans le mode indicatif ; et la catégorie du possible, comprise comme ce qui peut être sans que cela adienne effectivement à l'existence, dans le subjonctif.

Par contre, dans l'infinitif, nous verrons que c'est une absence du sujet qui le déclenche, et, aussi, la postposition du sujet dans les verbes enchâssés sous *faire, laisser, voir, regarder, et entendre* pour ne citer que ces cinq cas qui sont majoritaires car d'autres verbes qui se trouvent dans la principale engendrent également l'infinitif dans la subordonnée.

Le subjonctif se présente sous la forme d'un « ainsi mais pas encore » pour reprendre ici la formule de HEIDEGGER pour caractériser le *Dasein* :

Cet être-sous-la-main de l'inutilisable n'est pas encore purement et simplement privé de tout être-à-portée-de-la-main, l'outil *ainsi* sous-la-main n'est pas encore une chose qui surviendrait seulement quelque part. (HEIDEGGER, [1949]1987, p. 75)

Le point commun entre les trois est qu'ils sont le propre d'une subordonnée enchâssée dans une principale par le moyen d'une conjonction de subordination. La subordonnée conjonctive est un complément phrastique du verbe de la principale comme le montre les exemples suivants :

1. *Je veux une chose*

Dans la mesure où *une chose* est un lexème à extension maximale, c'est-à-dire que sa référence peut être n'importe quel objet du monde, il souffre alors d'un excès de sens qui le rend asémantique. La conclusion qui s'impose est que le groupe nominal échoue à être l'objet du verbe, alors il faut remplacer cet objet par une phrase de sémantique plus dense. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir un outil : la conjonction *que* ou une locution conjonctive pour insérer la nouvelle phrase dans la première. Nous avons donc l'étape intermédiaire :

2. *Je veux que + P'*

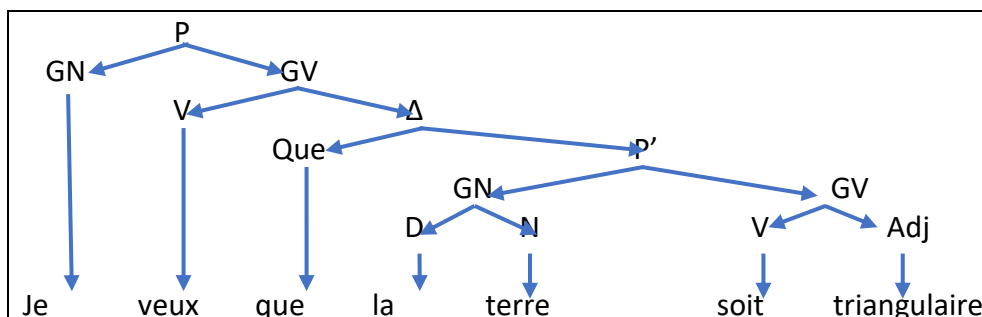
P' joue ici la fonction d'objet du verbe « vouloir », et si P' est la phrase suivante :

3. *La terre est triangulaire*

Alors P' insérée dans (2) aura la forme suivante :

4. *Je veux que la terre soit triangulaire*

Dans la représentation graphique suivante, le symbole Δ signale le groupe nominal postiche « une chose » qui est sémantiquement silencieux à cause de son extension maximale.



3.1. LE MODE INDICATIF

Le mode indicatif prend sa source du protolangage par lequel l'index sert à la désignation et, l'évidence première fait que l'on ne peut pas désigner un objet absent du champ sensitif avec l'index. L'indicatif a pour mission de transférer cette catégorie de la réalité dans le langage. Autrement dit, il est l'expression de la catégorie du réel et intervient quand le verbe de la principale est équivalent à « dire » ou à « savoir ».

Nous avons ici besoin du recours de la pragmatique pour bien expliquer les choses. La pragmatique nous apprend que le but d'une affirmation est d'être crue par le destinataire. C'est pour cette raison que l'affirmation impose le mode indicatif comme transfert du geste de monstration par l'index dans le langage. Ce qui veut dire que le mode indicatif contient comme une sorte de déictique dont la mission est de dire « cela est vrai » car le langage n'a de meilleure façon d'assertion que le mode indicatif dans la subordonnée.

Ainsi, l'exemple suivant est visiblement faux, il ne correspond à aucune réalité connue, mais pour être cru, le locuteur doit employer nécessairement le mode indicatif dans la subordonnée.

5. *Je sais que la terre est immobile*

C'est une situation qu'il ne faut pas sous-estimer parce qu'elle est loin d'être seulement anecdotique. Quand un élève qui a mal maîtrisé ses cours répond à une question de l'enseignant, il met la subordonnée au mode indicatif, parce que c'est ce qu'il présente comme la vérité. Ainsi, d'Isambilo nous pouvons avoir la phrase sémantiquement incorrecte suivante, mais grammaticalement correcte :

6. *La terre est quelquefois ronde, quelquefois rectangulaire*

Ce qui est occulté dans cette phrase est qu'elle est issue de la suivante qui marque clairement que la phrase indépendante n'existe pas :

7. *Isambilo affirme que la terre est quelquefois ronde, quelquefois rectangulaire*

Il est en de même de toute personne confrontée à la justice qui s'invente un alibi. Elle sait pertinemment qu'elle n'était pas à l'endroit indiqué, mais elle l'affirme sur le mode indicatif.

8. *J'affirme que des amis m'ont vu au bar*

(8) est prononcé malgré que le locuteur sache pertinemment qu'il n'était pas au bar en question. Nous en concluons que l'idée de phrase indépendante n'est qu'une décision heuristique (hypothèse non prouvée, mais qui sert à la découverte scientifique) parce que toute phrase est prononcée par un énonciateur qui s'efface quelquefois pour attester de la vérité de ce qu'il dit en le considérant comme accepté par tout le monde. Par exemple.

9. *La terre est ronde*

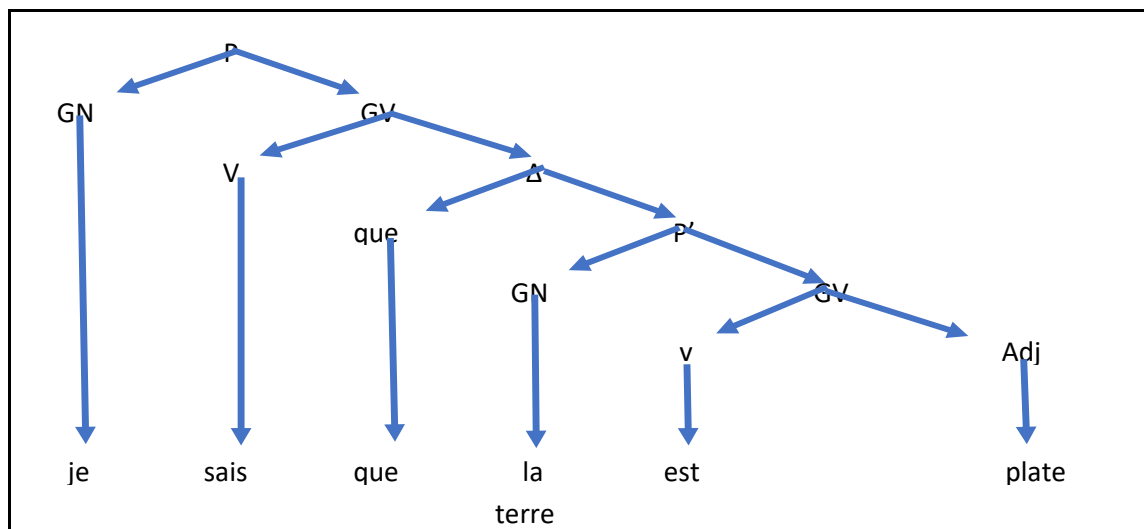
(9) est le fait d'une énonciation du type.

10. *Ératosthène affirme que la terre est ronde*

C'est ce que met en évidence la phrase suivante :

11. *Je sais que la terre est plate*

Arbre syntagmatique 14 : Le mode indicatif



Ou la suivante :

12. *Je pense que le soleil est un animal*

Ces affirmations sont assumées par le locuteur qui est présent dans la phrase principale.

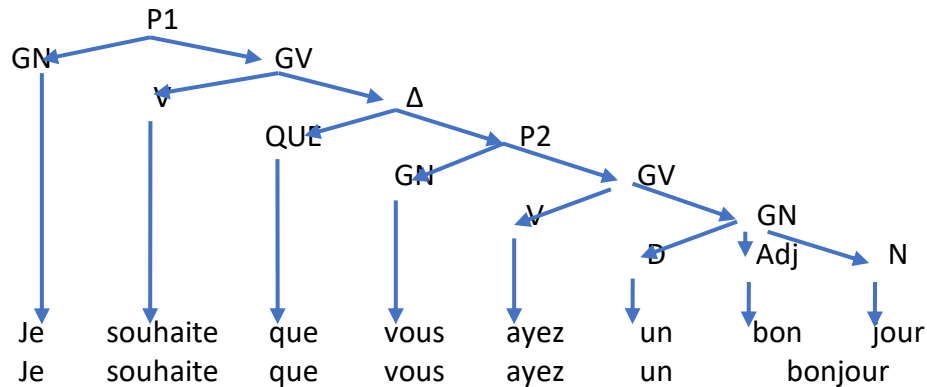
3.2. LE MODE SUBJONCTIF

Quand le verbe de la principale présente la subordonnée comme une catégorie du possible ou comme une catégorie du désir, son verbe est au mode subjunctif parce que le

possible est ce qui n'est pas encore advenu, et qui se présente sous la forme d'un « ainsi mais pas encore » :

Je souhaite que vous ayez un bon jour

Arbre syntagmatique 15 : Le mode subjonctif



Il faut souligner ici que le subjonctif porte la trace mythico-religieuse du langage. En effet, l'accomplissement de ce qui est souhaité ou désiré ne dépend pas de notre parole, mais ce souhait est prononcé afin que les divinités l'entendent et décident de le réaliser ou non, selon leurs desseins. Dès lors, le sens étymologique du terme « subjonctif », *être sous la dépendance de...* ne peut signifier que la subordination de nos désirs à la volonté divine, comme le souligne cette prière emblématique de Jésus dans le Gethsémani :

Père, si cette coupe ne peut passer sans que je la boive, que ta volonté soit faite.
(De l'Évangile selon saint Matthieu : 26, 36-46)

3.2.1. DU CONTRASTE ENTRE INDICATIF ET SUBJONCTIF

Il faut ici introduire la dimension pragmatique du langage. Cette dimension pragmatique peut être résumée par le fait que le langage contient son propre commentaire. C'est-à-dire que les énoncés comportent nécessairement deux parties. Une partie est un commentaire sur le monde et l'autre partie un commentaire sur le langage.

Lorsqu'on dit :

13. La terre est ronde

Il s'agit là d'un commentaire sur le monde au cours duquel le locuteur ajoute un prédicat sur est objet du monde. Mais puisque le langage est une communication, ce faisant le locuteur accomplit un commentaire sur sa propre énonciation. Un commentaire absent de l'énoncé mais qui est montré par sa forme. On peut reconstituer ce commentaire absent en disant que :

14. La terre est ronde est une affirmation

« être une affirmation » est un commentaire sur le langage qui devient un verbe performatif par l'introduction du sujet de l'énonciation. Du coup, on s'aperçoit que le sujet d'énonciation commente sa propre énonciation :

15. J'affirme que la terre est ronde

D'un autre point de vue, la séquence « que la terre est ronde » est un commentaire sur le monde ; tandis que la séquence « j'affirme » est un commentaire de ce commentaire, c'est-à-dire, un commentaire sur le langage. Si le commentaire sur le monde peut être qualifié de vrai ou de faux selon qu'il est conforme à la réalité ou à l'état des choses. En revanche, le commentaire sur le langage ne peut pas être confronté à la vérité, il a pour référence sa propre énonciation, donc toujours vrai du moment qu'il est dit. C'est ce qui est particulièrement en évidence quand le commentaire sur le monde est faux, le commentaire sur le langage demeure toujours vrai :

16. Pierre affirme que la terre est triangulaire

Dans (15) le commentaire sur le monde est visiblement faux (la terre n'est pas du tout triangulaire) mais cela n'empêche pas que c'est une affirmation de Pierre (qui se trompe).

Dès lors, on s'aperçoit que le choix d'employer le mode indicatif ou le mode subjonctif concerne uniquement le commentaire sur le monde et jamais le commentaire sur le langage qui est bloqué dans le mode indicatif, au présent.

Si le commentaire sur le langage a pour but de faire croire à l'interlocuteur que le commentaire sur le monde est la vérité, le commentaire sur le monde est au mode indicatif :

17. Je sais que la terre est triangulaire

Par contre, si le commentaire sur le langage présente le commentaire sur le monde comme étant ce qui n'est pas encore advenu mais qui peut l'être, alors le commentaire sur le monde est au mode subjonctif :

18. Je souhaite que la terre soit triangulaire

3.3. REMARQUE

Force est de constater que le mode indicatif et le mode subjonctif sont deux manières différentes de voir les objets du monde. Le mode indicatif est le transfert dans le langage du geste de la monstration par l'index qui pointe sur un objet réel. Seulement au cours de ce transfert, le langage s'est libéré de la présence au monde. Il est passé du protolangage au langage. Le protolangage, selon (BICKERTON, 1981), se caractérise par la présence simultanée de celui qui parle, de celui à qui l'on parle et de ce dont on parle. Cette simultanéité de la présence fait que la communication n'a pas pratiquement besoin de grammaire.

C'est ce que nous constatons dans le protolangage des enfants au cours de son acquisition linguistique. Incapable de nommer l'objet de son intérêt, l'enfant n'est pas

pourtant incapable de communication, il lui suffit de pointer son index, à l'adresse d'un adulte pour que ce dernier réagisse à ce protolangage.

Le phénomène le plus important dans le passage du protolangage vers le langage est un but pragmatique : la nécessité de raconter ce qui s'était passé afin qu'il ne reproduise plus. (VICTORRI, 2002) Cette étape de l'histoire de l'humanité est ce que l'on peut appeler « le temps des mythes » dont le propre est la création par le langage des êtres qui n'ont pas de pendant dans la réalité (sphinx, minotaure, sirène, etc.).

C'est pour cette raison que le langage comme calque du réel ou comme tautologie du réel est une théorie abandonnée parce qu'une fois le monde versé dans le langage la catégorie du réel s'évanouit comme une question inutile. La théorie mimétique du langage cède le pas à la théorie sémiotique dans laquelle ce qui importe n'est pas la réalité des choses mais la logique qui s'expose et se satisfait dans le discours.

Ce qui veut dire exactement que le sens sémiotique n'est plus dans la coïncidence du sens linguistique et des sens physiques par lesquels nous appréhendons le monde, il est dans la coïncidence du sens linguistique au sens cognitif par lequel nous analysons le monde. Dans la sémiotique, nous sommes libres de créer des êtres et des actions dans le monde. C'est de cela que le mode indicatif rend compte. Le but pragmatique du mode indicatif est une « suspension d'incrédulité » selon l'expression de (COLERIDGE, 1983[1817]) de telle manière que le dire devient une demande de croire.

Par opposition à l'indicatif, le subjonctif se présente comme une alternative au réel en décrivant **un monde qui peut être mais qui n'est pas encore**. Dans le subjonctif, le langage nous apprend le sens du possible comme étant celui qui diffère éternellement du réel. Le subjonctif est une forme grammaticale destinée à afficher que notre commentaire sur le monde relève du domaine du désir qui s'accommode de n'être pas du tout réalisé.

En effet, le mode subjonctif, du point de vue du rapport interlocutif, implique la double transcendance : la transcendance horizontale d'abord qui montre que le langage est l'instrument de communication et de communion chez les hommes entre eux. Ensuite, la transcendance verticale par laquelle l'homme avoue son incapacité à maîtriser les événements du monde et ainsi de s'en remettre aux divinités. C'est ce qui se profile clairement dans les salutations comme dans l'exemple suivant :

19. Bonjour = je souhaite que vous ayez un bon jour

Cette parole n'a pas le pouvoir de transformer le jour réel en un bon jour, mais elle a l'avantage de montrer que le jour n'est pas forcément ce que les événements du monde nous réservent, mais il peut être un jour libéré du poids néfaste du réel, donc un jour qui a le statut d'un être de langage, infiniment plus riche que le jour réel. C'est ce que nous rend compte WITTGENSTEIN avec son style propre :

L'existence et l'inexistence des états de choses constituent la réalité. (2.06)
(WITTGENSTEIN, 1961, p. 33)

À la lumière de cet aphorisme, nous pouvons comprendre que la réalité du jour est composée du réel et du jour possible. La différence entre le jour réel et le jour possible est que le premier subit le poids néfaste du réel tandis que le second, un pur être de discours, se formule dans la satisfaction du désir humain et se décline comme un jour où rien de mal ne peut arriver.

Voici comment le romancier Robert de MUSIL présente le rapport entre le mode indicatif et le mode subjonctif :

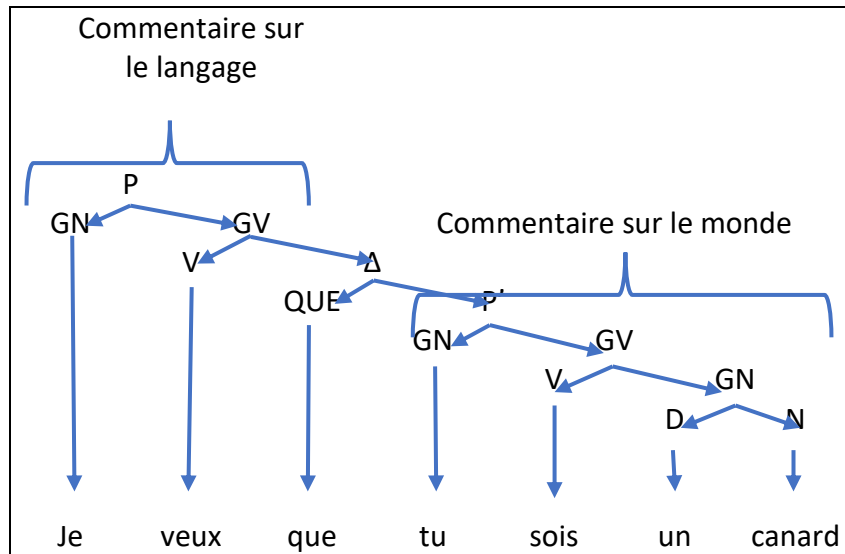
« S'il y a un sens du réel, et personne ne doutera qu'il ait son droit à l'existence, il doit bien y avoir quelque chose que l'on pourrait appeler le sens du possible. L'homme qui en est doué, par exemple, ne dira pas : ici s'est produite, va se produire, doit se produire telle ou telle chose ; mais il imaginera : ici pourrait, devrait se produire telle ou telle chose et quand on lui dit d'une chose qu'elle est ce qu'elle est, il pense qu'elle pourrait être aussi bien autre. Ainsi pourrait-on seulement définir le sens du possible comme la faculté de penser tout ce qui pourrait être "aussi bien" et de ne pas accorder plus d'importance à ce qui est qu'à ce qui n'est pas. On voit que les conséquences de cette disposition créatrice peuvent être remarquables » (MUSIL, 1982, pp. 17-18)

Ce qui veut dire, en définitive, dans le mode subjonctif, il y a comme une indication latérale, le commentaire sur le langage, qui nous apprend que le monde décrit est « **ainsi mais pas encore** ». En somme, le commentaire sur le monde, à cause du mode subjonctif est présenté comme seulement un monde du possible.

Le fait toujours escamoter dans l'analyse du mode subjonctif est une forme de contamination de la morale dans la science au point que l'insulte n'a jamais intéressé la grammaire. L'insulte participe du mode subjonctif :

20. Canard = je veux que tu sois un canard

L'insulte n'a pas le pouvoir de transformer un individu en canard, mais elle a l'avantage d'arracher le monde de la rigidité du concept sous la forme d'un « ainsi, mais pas encore » et de s'afficher comme une alternative au réel.



Le subjonctif ne nous demande pas une suspension d'incrédulité, mais nous invite d'habiter dans un monde du possible en s'affichant comme un monde du possible.

3.4. LE MODE INFINITIF

Nous avons vu avec les relatives que des verbes peuvent se suivre sans que le second se mette à l'infinitif parce que chaque verbe a son sujet :

21. La leçon que j'explique est simple

Le traitement de l'infinitif par les livres de grammaire est pour le moins très déroutant, notamment pour les étudiants étrangers qui ne peuvent pas avoir le trait implicite du français comme langue maternelle.

En dépit de la pertinence de l'exemple (21), les explications tendent à nous faire croire que l'infinitif arrive dans les énoncés parce qu'ils suivent un autre verbe. Autrement dit, il s'agit de la fameuse règle selon laquelle « quand deux verbes se suivent, le second se met à l'infinitif ». C'est ainsi que dans (PICHON & WAGNER, 1991), les auteurs arguent du fait que l'infinitif est un mode non personnel et non temporel, c'est-à-dire qu'il ne porte ni la marque de personne, ni la marque du temps ; pour dire que :

Ce caractère permet de construire l'infinitif avec des verbes de n'importe quelle série temporelle : Type. *Il fallait partir. Nous devons partir. Vous le verrez venir demain.* (PICHON & WAGNER, 1991, p. 324)

Une pareille présentation ne peut pas rendre compte du fonctionnement réel de l'infinitif, par ailleurs cette construction de l'infinitif avec n'importe quelle série temporelle entre en contradiction flagrante avec la relativisation. La question qui invalide cette formulation de l'infinitif de cette sorte est celle de savoir quand exactement il faut faire intervenir l'infinitif en face des exemples des relatives comme nous montrons ci-dessus :

22. *La chose qu'il fallait avait été déplacé par un inconnu*

23. *Ce que nous devons semble très peu de chose*

24. *L'homme que vous verrez sera votre instructeur*

En face des exemples (22-24), les locuteurs étrangers, même les locuteurs natifs, n'ont pas de repère précis pour déterminer quand il faut utiliser l'infinitif et quand le verbe sera conjugué.

Ainsi, nous devons proposer une règle simple mais qui peut rendre compte des structures de surface.

3.4.1. LA RÈGLE DE L'INFINITIF

Les observations empiriques nous permettent de nous rendre compte que c'est le sujet qui transmet au verbe le nombre et les temps grammaticaux qui sont une conséquence de rapport entre le moment de l'énonciation et ceux des événements du monde décrits par le langage. En gros, le moment de ces événements sont le passé, le présent et le futur. Le moment de l'énonciation est le présent éternel.

Dès lors, quand le sujet est absent, le verbe perd ses marques de personne, ce qui entraîne la perte des marques de temps grammaticaux et se présente sous la forme de l'infinitif. Nous pouvons donc dire que :

C'est l'absence du sujet qui provoque l'infinitif

C'est pour cette raison que les verbes dans les entrées de dictionnaires sont à l'infinitif parce qu'il n'y a pas de sujet qui va leur transmettre les marques de personne

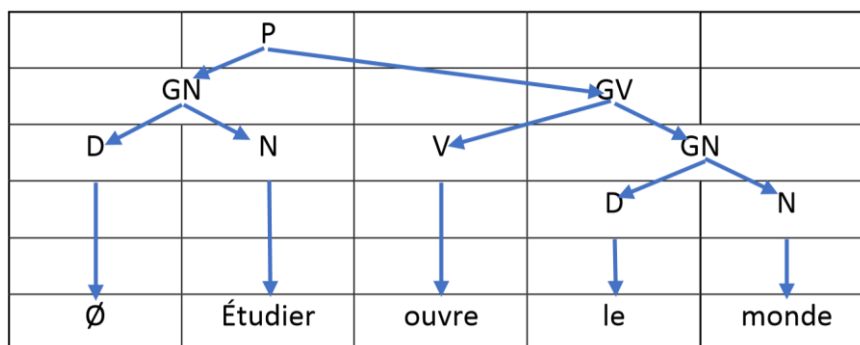
D'un autre côté, l'observation empirique nous apprend que l'infinitif est la forme nominale du verbe, il en résulte qu'il peut occuper toutes les positions nominales, à savoir : **sujet, objet, adnominal**. Nous ne tenons pas compte du fait que tout élément de discours déterminé par un article se retrouve automatiquement dans la classe du groupe nominal. C'est qu'atteste les noms comme : *le devoir, le pouvoir, le savoir, le manger, le dîner, le va et vient*, etc.

3.4.2. L'INFINITIF SUJET

La position sujet est une position nominale, en conséquence, elle peut être occupée par un infinitif. Ce qui ruine complètement la règle qui stipule que *quand deux verbes se suivent le second se met à l'infinitif*. Dans les positions nominales l'infinitif se présente comme un nom sans déterminant comme le montre l'exemple suivant :

25. *Étudier ouvre le monde*

Arbre syntagmatique 17 : Infinitif sujet



Nous voyons clairement dans cet exemple que, contrairement à la règle ci-dessus, ce n'est pas le second verbe qui se met à l'infinitif, mais le premier parce qu'il n'a pas de sujet puisqu'il est lui-même le sujet du verbe. Ceci n'a rien d'étonnant en tenant compte que nous avons admis que l'infinitif est la forme nominale du verbe. Par contre le verbe *ouvrir*, bien qu'il soit le second verbe, se conjugue parce qu'il est contrôlé par un sujet.

3.4.3. L'INFINITIF OBJET

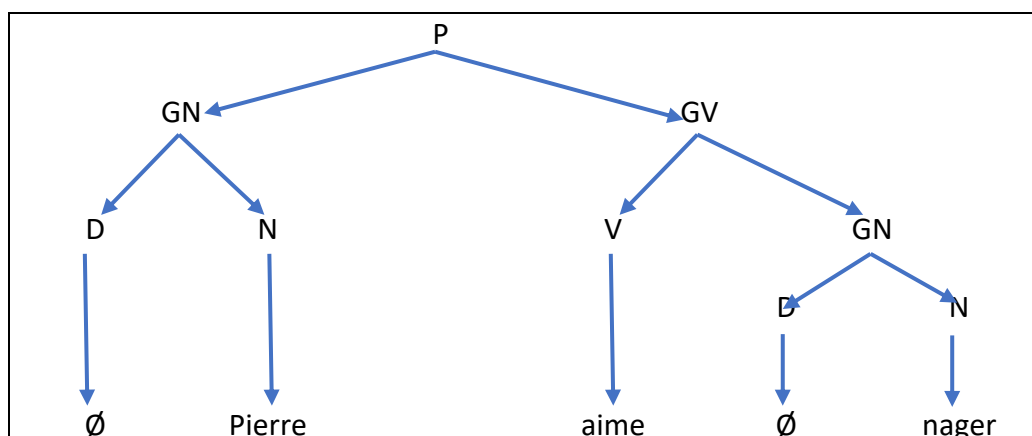
Nous savons que la position d'objet est une position nominale, elle peut donc être occupée par un infinitif avec ou sans déterminant. Nous allons donner un exemple d'infinitif objet sans déterminant parce que l'évidence première est de constater que tout segment de discours déterminé par un article devient un nom comme l'atteste l'exemple suivant :

26. *C'est un « je sais tout »*

Voici alors, l'exemple d'infinitif objet sans déterminant :

27. *Pierre aime nager*

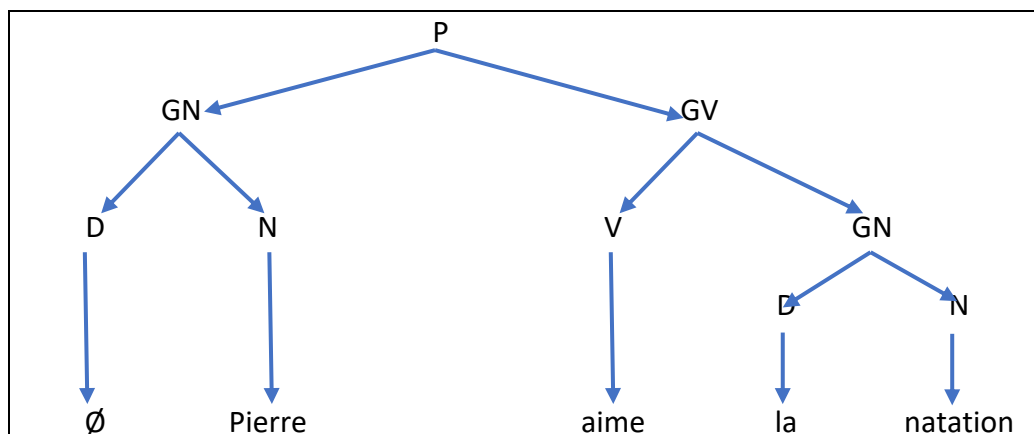
Arbre syntagmatique 18 : Infinitif objet



Il est très remarquable que cette phrase (27) est sémantiquement identique à la nominalisation du verbe nager qui devient « natation » et l'on obtient (28) :

28. *Pierre aime la natation*

Arbre syntagmatique 19 : Nominalisation de l'infinitif objet



3.4.4. L'INFINITIF OBJET INDIRECT

Certaine grammaire pense que ce sont ces prépositions qui servent à construire un infinitif, sous le chapitre intitulé *Les locutions nominales*, voici ce que nous pouvons lire :

Le groupe *à + infinitif* est à l'origine de substantifs obtenus par dérivation impropre : *Un à-valoir* ou des nominaux dont les emplois sont analogues à ceux d'un substantif : Type : *Il y a à boire et à manger là-dedans. – Ici on sert à manger et à boire.* (PICHON & WAGNER, 1991, p. 478)

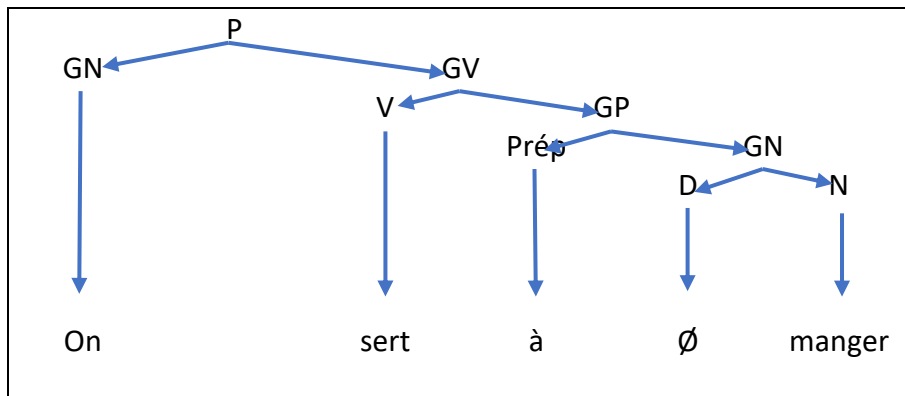
Quelques pages plus loin, le même ouvrage scientifique reprend le même argument en proposant que c'est la préposition qui sert à construire un infinitif :

La préposition *de* sert à construire un infinitif assumant la fonction de thème, de propos, dans une série de phrase où le prédicat est antéposé : Types : *Il m'arrive de dire. – Il suffit de le voir – Il s'agit de faire ... – Il importe de croire que...* (1991, p. 489)

Il nous semble que ces remarques relèvent d'une observation de surface, c'est-à-dire à une observation de corpus qui ne tient pas de la place de l'élément considéré dans l'inventaire afin de réduire les postulats inutiles. En conséquence, la théorie qui consiste à dire que les positions nominales peuvent être occupées par un infinitif en vertu du fait qu'il est la forme nominale du verbe, nous semble plus puissante et plus simple. En effet, tous les exemples allégués sont des infinitifs objets indirects. Comme ils sont tous analogues, nous allons en représenter seulement un de chaque série :

29. On sert à manger

Arbre syntagmatique 20 : Infinitif objet indirect en « à »

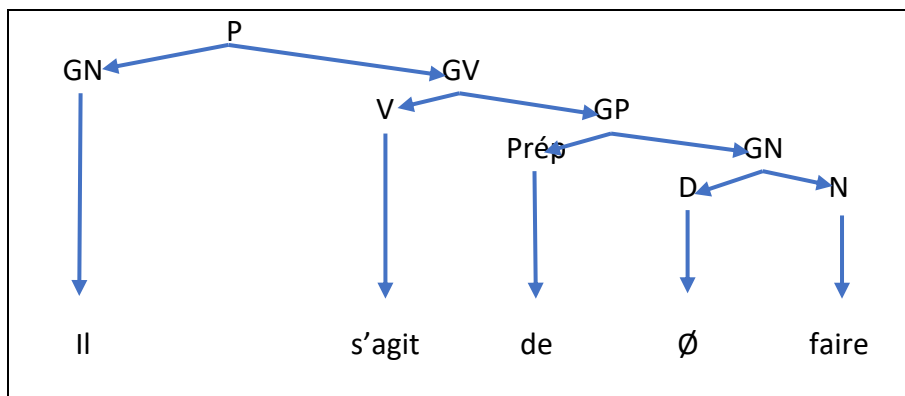


Il faut admettre alors que l'infinitif en position d'objet peut être introduit par une préposition, ce qui le classe dans la catégorie d'objet indirect. Du point de vue de la grammaire générative, il y a lieu de considérer ces infinitifs comme relevant de la théorie lexicaliste, c'est-à-dire qu'ils sont introduits tels quels dans la base.

C'est cette même théorie qui va nous servir à expliquer l'exemple de la deuxième série. Prenons celui-ci :

30. Il s'agit de faire

Arbre syntagmatique 21 : infinitif objet indirect en « de »



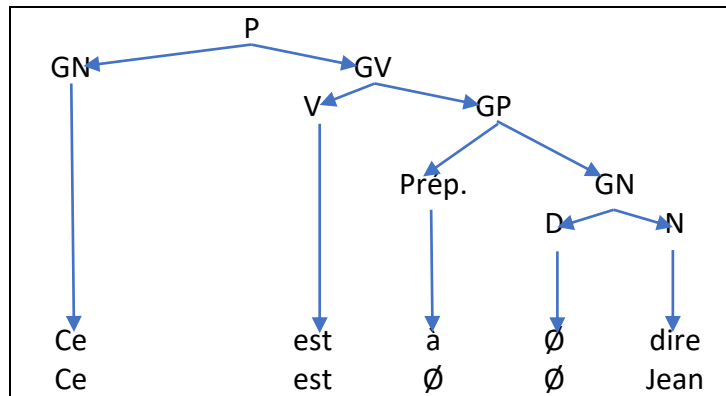
Nous en concluons que ces infinitifs introduits par une préposition occupent tout simplement la fonction d'objet indirect comme l'atteste une expression très courante qui nous sert à introduire une interprétation d'un segment de discours antérieur :

31. C'est-à-dire

Qui est exactement de la même structure que :

32. C'est Jean

Arbre syntagmatique 22 : parallélisme de « C'est-à-dire » et de « C'est jean »



3.4.5. INFINITIF ADNOMINAL

Rappelons pour mémoire que l'adnominal est un nom qui s'ajoute à un autre nom par le moyen d'une préposition. Cette préposition est le plus souvent « de », « à » et « en » :

33. *Une table de bois*

34. *Une scie à métaux*

35. *Une lame en acier*

Déjà, nous nous sommes aperçus que cet adnominal peut être un verbe à l'infinitif.

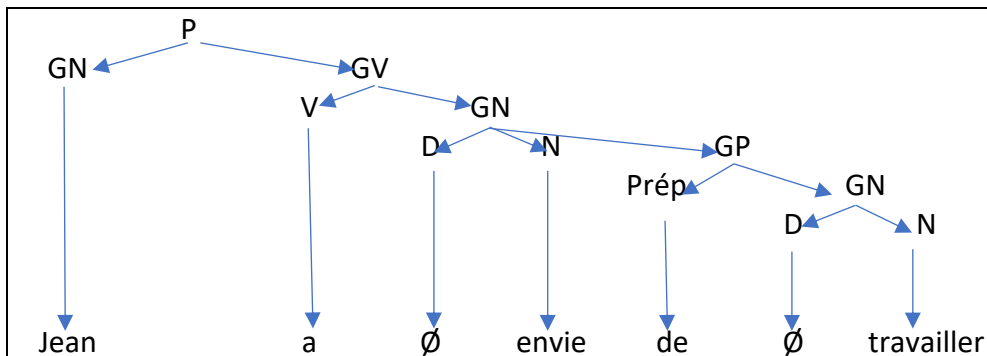
36. *Du yaourt à boire*

37. *Une salle à manger*

Nous allons privilégier les exemples qui contiennent des expressions figées pour illustrer les infinitifs en position d'adnominal. Rappelons pour mémoire qu'une expression figée est une structure dans laquelle l'objet d'une phrase ne comporte pas de déterminant.

38. *Jean a envie de travailler*

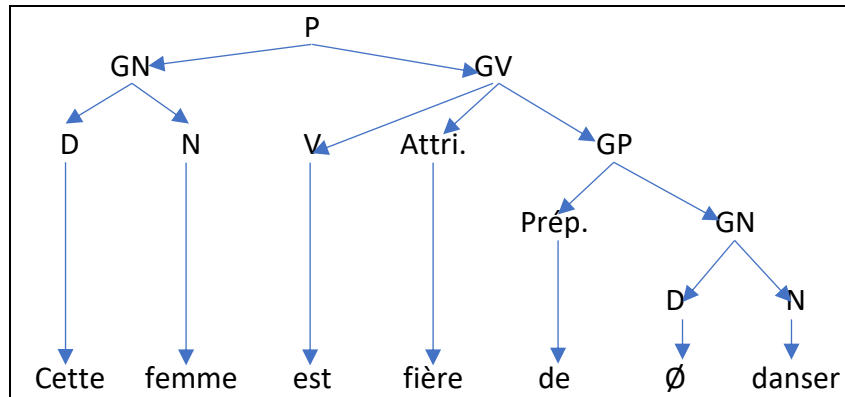
Arbre syntagmatique 23 : infinitif adnominal d'expression figée



Notons également que l'adnominal peut être un nom qui complète un adjectif. Dans le cas où le complément de l'adjectif est un infinitif, il arrive sans déterminant :

39. Cette femme est fière de danser

Arbre syntagmatique 24 : infinitif complément d'adjectif



3.4.6. INFINITIF PAR TRANSFORMATION (S1 = S2)

Il s'agit ici de ce qu'on appelle transformation infinitive par effacement du sujet de la deuxième phrase qui joue le rôle de complément du verbe de la première phrase. Normalement, l'objet d'un verbe est un groupe nominal ; mais quand le groupe nominal n'a pas la puissance sémantique nécessaire, on peut adjoindre au verbe une autre phrase par le moyen de la conjonction **que** ou de **locution conjonctive**.

Pour une convention commode, nous appelons la phrase **P**, le sujet **S**, l'objet second **OS**. et le verbe **V**. Le chiffre **1** indique que l'élément appartient à la phrase principale et le chiffre **2** est l'indice de l'appartenance à la phrase subordonnée conjonctive.

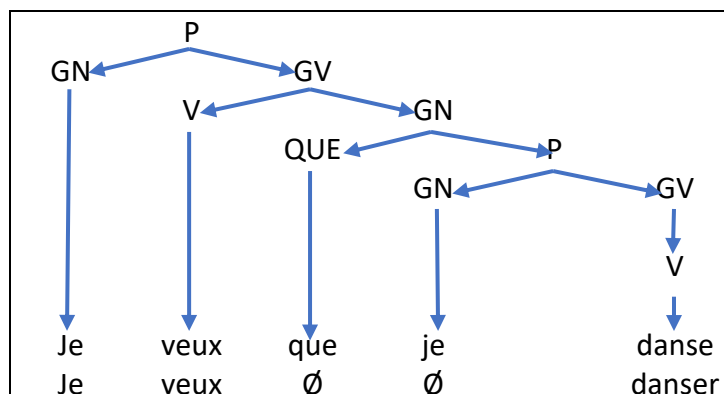
Dès lors, nous avons la règle de transformation infinitive suivante sur la base de la règle selon laquelle tout verbe qui n'est pas contrôlé par un sujet se met à l'infinitif :

Si S1 possède une identité référentielle à S2, alors, S2 s'efface. Cet effacement entraîne l'infinitif de V2, et du coup, la conjonction **que** disparaît à son tour.

40. *Je veux que je danse

41. = Je veux danser

Arbre syntagmatique 25 : infinitif par transformation 1



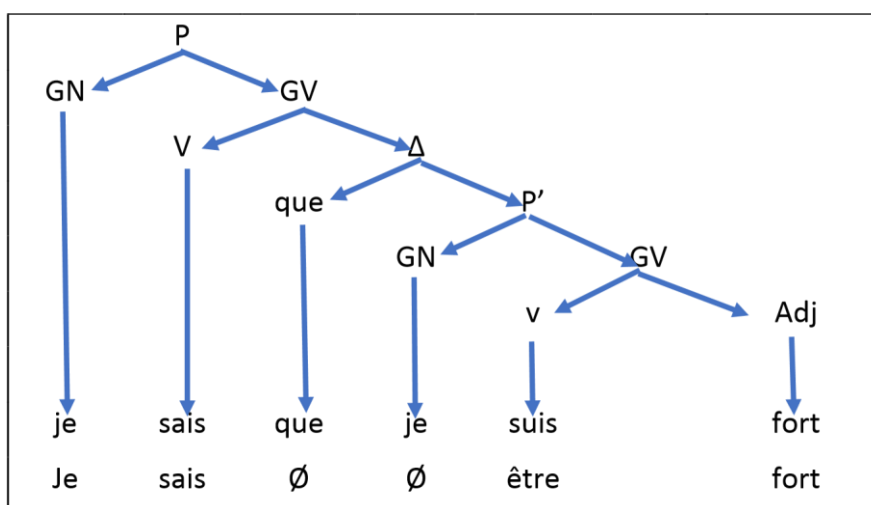
Nous voyons bien dans cette transformation infinitive que l'objet de V1 est réduit au seul verbe à l'infinitif, alors que dans la structure initiale, ce V2 avait un sujet ; mais puisque ce sujet a la même référence que le sujet S1, il a été effacé par cette identité référentielle.

La même transformation infinitive s'applique quand le complément d'objet de V1 se présente comme un attribut :

42. *Je sais que je suis fort*

43. = *Je sais être fort*

Arbre syntagmatique 26 : infinitif par transformation attributive



3.4.7. INFINITIF PAR TRANSFORMATION (OS1 = S2)

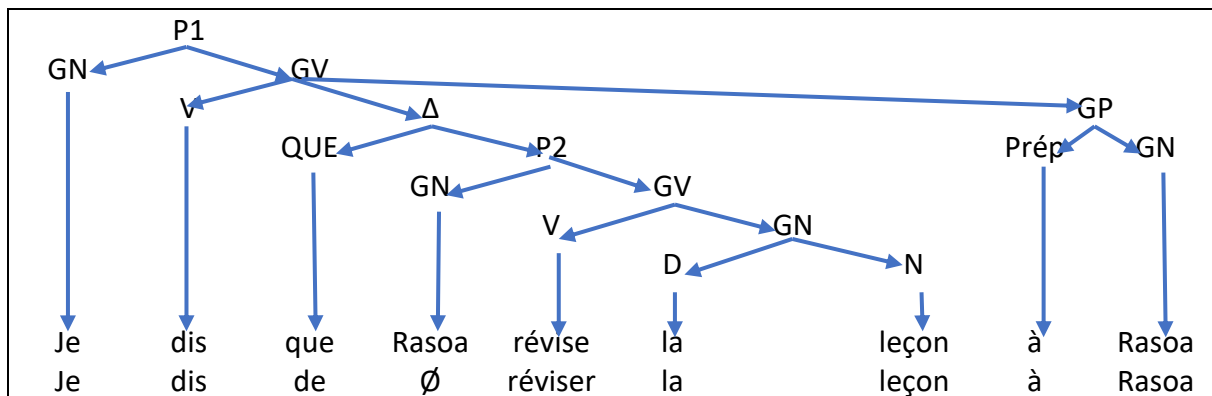
Quand l'objet second de la principale a la même référence que le sujet de la subordonnée ; ce dernier sujet s'efface en même temps que la conjonction « que » est convertie en préposition « de » par préservation de la structure prépositionnelle de l'objet second ; le verbe paradigmatique de cette structure est le verbe « dire » :

44. *Je dis une chose à Raso.*

45. *Raso révise la leçon*

La conjonction des deux phrases par le moyen de la conjonction « **que** » entraîne l'effacement de S2, ce qui met ipso facto V2 à l'infinitif. Cependant, la conjonction est convertie en préposition « de » comme pour signaler que P1 dans laquelle est insérée P2 contient une structure prépositionnelle :

46. *Je dis de réviser la leçon à Raso*



La présence de ce « de » est indispensable dans la transformation infinitive même si le verbe « dire » n'est pas transitif indirect pour les groupes nominaux authentiques :

47. Je dis **la vérité** à Raso

Notre hypothèse est puisque P2 est un groupe nominal postiche (il n'est pas un groupe nominal authentique, mais une phrase qui occupe la place d'un groupe nominal) objet d'un verbe qui possède un objet second. Dans la mesure où l'objet second vient toujours après la préposition « à », il y a comme une sorte de préservation de la structure qui impose à l'objet postiche d'être précédé par la préposition « de » par identité référentielle avec l'objet second. Cette préposition n'est pas nécessaire quand il n'y a pas d'identité référentielle entre l'objet postiche et l'objet second :

48. Je dis **que la terre est ronde** à Raso

49. Je dis **à Raso que la terre est ronde**

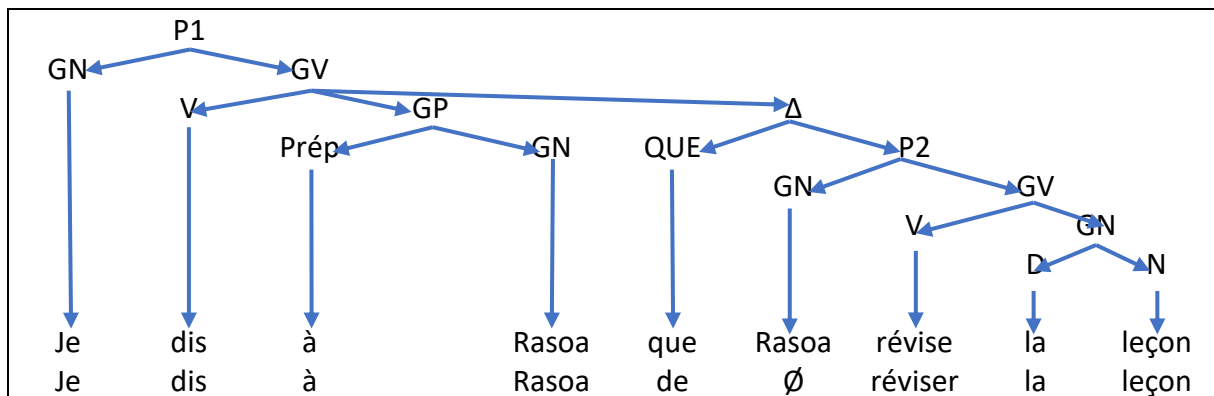
Les choses ne sont pas très claires parce quand la transformation infinitive est bloquée, la présence de la préposition « de » n'est pas requise même s'il y a identité référentielle entre l'objet second et le sujet de P2 :

50. Je dis **à Raso qu'elle est belle**

51. Je dis **qu'elle est belle à Raso**

Les exemples (48-51) permettent de comprendre par leur contraste que le groupe nominal postiche peut être inséré avant l'objet second, c'est la forme la plus fréquente :

52. Je dis **à Raso de réviser la leçon**



Cette présence de la préposition « de », dans la mesure où elle est ordonnée après la transformation infinitive prouve que ce n'est pas la préposition qui déclenche l'infinitif. Par ailleurs, il est constaté que tant que le sujet est présent, aucune préposition ne peut convertir un verbe conjugué en une forme infinitive.

53. *Je travaille la terre pour que se nourrisse la population*

En revanche quand il y a absence de sujet, V2 se met automatiquement à l'infinitif

54. *Je travaille la terre pour nourrir la population*

3.4.8. INFINITIF QUI DÉPEND DE V1 OU LA RÈGLE FI

Tout verbe qui se trouve dans la subordonnée de « faire » entraîne la postposition du sujet de ce verbe qui, du coup, se met à l'infinitif :

55. *Je fais une chose*

56. *Les oiseaux dansent.*

La conjonction de ces deux phrases sans postposition du S2 donne une phrase agrammaticale :

57. **Je fais que les oiseaux dansent*

La phrase n'est pas pourtant grammaticale par simple postposition du sujet si V2 continue à être conjugué.

58. **Je fais que dansent les oiseaux*

Les choses ne sont pas très claires car la postposition de sujet existe dans la subordonnée relative sans que cela déclenche la forme infinitive :

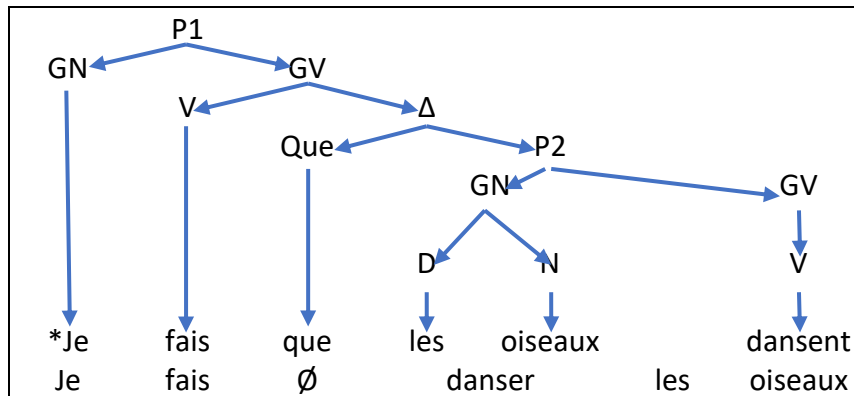
59. *Le poisson que Rasoa prépare est une carpe*

60. *Le poisson que prépare Rasoa est une carpe*

(60) est grammaticale bien que la postposition du sujet n'est pas suivie d'une transformation infinitive. Ce n'est pas le cas si V1 est faire. Il faut que la postposition du sujet soit accompagnée de la transformation infinitive de V2 pour que la phrase soit grammaticale :

61. *Je fais danser les oiseaux*

Arbre syntagmatique 29 : la règle « Faire infinitif »



Cette règle est stricte pour « faire », c'est pour cette raison que les linguistes appellent cette règle **Faire infinitif**, désormais FI.

Elle vaut également pour certains verbes comme « laisser », « voir », « entendre », « regarder », « emmener », mais tout en maintenant l'infinitif des verbes subordonnés à eux, ils acceptent indifféremment la postposition du sujet ou le placement à gauche du verbe. Mais la liste n'est pas fermée, car il s'agit justement de cas de créativité qui a pour conséquence de modifier la règle :

62. *Je laisse jouer les enfants, je laisse les enfants jouer*

63. *Je vois danser les enfants, je vois les enfants danser*

64. *J'entends crier les enfants, j'entends les enfants crier*

65. *Je regarde danser les enfants, je regarde les enfants danser*

66. *J'emmène jouer les enfants, j'emmène les enfants jouer*

i. RÉCAPITULATION

Si V1 est **faire**, la postposition de S2 est obligatoire tout autant que la transformation infinitive de V2.

67. *Le vent fait trembler les feuilles*

Si V1 est **laisser**, **voir**, **regarder**, **entendre**, **emmener**, etc. la postposition du S2 n'est pas obligatoire. Cependant, même si S2 est à sa place normale, V2 doit se mettre obligatoirement à l'infinitif :

68. *Je laisse les enfants jouer*

Si V2 est conjugué, la phrase est agrammaticale

69. **Je laisse les enfants jouent*

ii. LA RÈGLE FAIRE INFINITIF ET INSERTION DE « À » (FI/INS-À)

Il faut noter également que si le verbe de la subordonnée de la règle FI régit un GN non prépositionnel, le sujet postposé exige la présence de la préposition « à ». C'est la règle **Faire Infinitif Insertion de À** :

70. *Je fais chanter l'hymne à l'étudiant*

La raison de cette insertion est claire : si la préposition n'est pas requise pour le sujet postposé d'un V2 qui possède un objet direct, la pronominalisation sera problématique ou indécidable :

71. **Je fais chanter l'hymne l'étudiant = Je le le fais chanter*

Alors que la pronominalisation de (70) ne pose pas de problème à cause de la présence de la préposition « à » qui assimile le sujet postposé à un datif :

72. *Je le lui fais chanter*

Par contre, si V2 contrôle un groupe prépositionnel, un circonstanciel dans notre exemple, cette préposition « à » n'est pas requise :

73. *Je fais entrer le couteau dans son fourreau*

(73) ne peut pas poser de problème de pronominalisation :

74. *Je l'y fais entrer*

KAYNE fait remarquer que les prédicats nominaux ne peuvent pas satisfaire au statut de GN non prépositionnel dans la phrase enchâssée sous *faire* pour éviter l'agrammaticalité suivante (KAYNE, 1977[1975], p. 201) :

75. *Cette opération fera devenir *à l'épée une solide arme*

Au contraire, dans la mesure où « solide arme » est un prédicat nominal, c'est-à-dire qu'il fonctionne comme un adjectif et non comme un simple groupe nominal, la préposition « à » n'est pas requise :

76. *Cette opération fera devenir rouge l'épée*

77. *Cette opération fera devenir l'épée une solide arme*

Conclusion générale

Ce travail efface deux points importants de la grammaire, à savoir l'idée selon laquelle quand deux verbes suivent le second se met à l'infinitif. Il n'y a pas aussi raison que c'est la préposition qui provoque l'infinitif. Ce dernier est en position d'adnominal (J'ai envie d'une pomme et j'ai envie de dormir). D'autre part, il a mis en évidence que le pronom « en » peut intervenir en l'absence de toute préposition « de » en surface. La théorie ici adoptée est le principe d'empirisme. Viendra peut-être demain une théorie plus forte qui justifie la remarque de FLAUBERT : *L'ineptie consiste à vouloir conclure*. (Correspondance, Pléiade, Tome 1, 1980 [1850], p. 679)

En tout cas, ce travail est en rupture épistémologique des livres de grammaire du français écrits par des nationaux pour des nationaux qui ont déjà l'avantage de la grammaire implicite. Il se veut être un livre de grammaire écrit par un étranger pour des étrangers dans la perspective non pas d'un français langue étrangère mais d'un français langue allogène qui sert dans l'éducation et dans l'administration d'un pays anciennement colonisé par la France. Il se veut surtout être un travail qui éclaire la part sombre du français.

Toliara, le 09 octobre 2019

Bibliographie

- BALZAC, H. d. (2002 [1830]). *Sarrasine*. Paris: Aux éditions Boucher.
- BICKERTON, D. (1981). *Roots of language*. Ann Arbor (Michigan): Karoma Press.
- CASSIRER, E. (1969). "Le langage et la construction du monde des objets". Dans C. e. Alii, *Essais sur le langage* (pp. 37-68). Paris: Les Editions du Minuit.
- COLERIDGE, S. T. (1983[1817]). *Biographia Litéria, The Collected Works*. Princeton: Princeton University Press.
- DI CESARE, D. (1986). Langage, oubli et vérité dans la philosophie de Nietzsche. *Histoire, épistémologie, langage*, 91-106.
- DUBOIS, J. (1965). *Grammaire structurale du français: nom et pronom*. Paris: Larousse.
- FISHER, C., & NADEAU, M. (2011). Les connaissances implicites et explicites en grammaire: quelle importance pour l'enseignement? Quelle importance? *Bellaterra journal of Teaching & Learning Language & Literature*.
- GREVISSE, M. (1997 [1936]). *Le bon usage*. Paris: Ducolot.
- HEIDEGGER, M. ([1949]1987). *Les chemins qui ne mènent nulle part*. Paris: Gallimard.
- HJELMSLEV, L. (1968-1971). *Prolégomènes à une théorie du langage*. Paris: éditions de Minuit.
- KAYNE, R. S. (1977[1975]). *Syntaxe du français, Le cycle transformationnel*. Paris: Seuil.
- LAFONT, R. (1978). *Le travail et la langue*. Paris: Flammarion.
- LAFONTAINE, J. (. (1787). *Fables*. Paris: Didot l'aîné.
- L'OBS_La_Conjugaison. (2019). *Les pronoms relatifs composés*. Récupéré sur L'OBS La conjugaison: <https://la-conjugaison.nouvelobs.com/fle/les-pronoms-relatifs-composes-79.php>
- MILNER, J. C. (1978). *De la syntaxe à l'interprétation : quantités, insultes, exclamations*. Paris: Seuil.
- MORIER, H. (1981[1961]). *Dictionnaire de Poétique et de Rhétorique*. Paris: PUF.
- MUSIL, R. d. (1982). *L'homme sans qualités*. Paris: Seuil.
- PICHON, J., & WAGNER, R. L. (1991). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette Supérieur.
- RUWET, N. (1970[1967]). *Introduction à la grammaire générative*. Paris: Plon.
- RUWET, N. (1972). *THéorie syntaxique et syntaxe du français*. Paris: Seuil.
- SAUSSURE, d. F. (1982). *Cours de Linguistique Générale*. Paris: Payot.
- VICTORRI, B. (2002). Homo narrans: le Rôle de la narration dans l'émergence du langage". *Langages*, 146, pp. 112-125. Récupéré sur <http://www.lattice.cnrs.fr/>.
- WITTGENSTEIN, L. J. (1961). *Tractatus philosophicus*. Paris: Gallimard.

Liste des figures

Figure 1 : Tableau synoptique du système pronominal français.....	7
Figure 2 : tableau récapitulatif	15

Liste des arbres syntagmatiques

Arbre syntagmatique 1 : la phrase active	8
Arbre syntagmatique 2 : pronom clitique	8
Arbre syntagmatique 3 : l'accord des adnominaux.....	22
Arbre syntagmatique 4 : infinitif adnominal	24
Arbre syntagmatique 5 : infinitif adnominal d'expression figée	24
Arbre syntagmatique 6 : Le pronom relatif sujet	26
Arbre syntagmatique 7 : critique de la règle « Quand deux verbes se suivent.....	28
Arbre syntagmatique 8 : Le pronom relatif objet direct	29
Arbre syntagmatique 9 : Le pronom relatif « dont ».....	31
Arbre syntagmatique 10 : Relativisation d'un adnominal en « de »	32
Arbre syntagmatique 11 : Relativisation d'un adnominal d'expression figée	34
Arbre syntagmatique 12 : le pronom relatif prépositionnel composé	37
Arbre syntagmatique 13 : l'objet phrastique d'un verbe	41
Arbre syntagmatique 14 : Le mode indicatif	42
Arbre syntagmatique 15 : Le mode subjonctif	43
Arbre syntagmatique 16 : commentaire sur le langage et commentaire sur le monde	47
.....	
Arbre syntagmatique 17 : Infinitif sujet.....	48
Arbre syntagmatique 18 : Infinitif objet	49
Arbre syntagmatique 19 : Nominalisation de l'infinitif objet.....	49
Arbre syntagmatique 20 : Infinitif objet indirect en « à »	51
Arbre syntagmatique 21 : infinitif objet indirect en « de ».....	51
Arbre syntagmatique 22 : parallélisme de « C'est-à-dire » et de « C'est jean ».....	52
Arbre syntagmatique 23 : infinitif adnominal d'expression figée	52
Arbre syntagmatique 24 : infinitif complément d'adjectif.....	53
Arbre syntagmatique 25 : infinitif par transformation 1.....	53
Arbre syntagmatique 26 : infinitif par transformation attributive.....	54
Arbre syntagmatique 27 : infinitif avant l'objet second.....	55
Arbre syntagmatique 28 : infinitif après l'objet second.....	56
Arbre syntagmatique 29 : la règle « Faire infinitif »	57

TABLE DES MATIÈRES

Première partie	6
Le système pronominal	6
1. Le système pronominal	7
1.1.1. Le placement de clitique	8
1.2. Le groupe nominal défini.....	9
1.2.1. Les déterminants définis	9
1.2.2. L'objet défini pronominalisé.....	9
1.2.3. Caractérisation du défini	10
1.2.4. Le défini : article anaphorique.....	10
1.2.5. Le défini : article cataphorique par un adnominal	11
1.2.6. le défini : article cataphorique par une relative	11
1.2.7. Le nom propre et l'antonomase.....	12
1.2.8. Le défini générique.....	12
1.2.9. Le groupe nominal indéfini.....	13
1.2.10. Voici les catégories de l'indéfini, elles sont au nombre de sept :	14
1.2.11. L'OBJET SECOND	16
1.2.12. L'objet indirect.....	17
1.2.13. L'allatif inanimé	17
1.2.14. L'allatif animé	17
1.2.15. Le délatif.....	18
1.3. Être et Avoir.....	18
1.3.1. L'auxiliaire « avoir ».....	18
1.3.2. L'auxiliaire « être »	19
Deuxième partie	20
L'expansion du groupe nominal	20
2. L'expansion du groupe nominal	21
2.1. L'adnominal	21
2.1.1. Caractère récursif des expansions.....	21
2.1.2. Caractère défini ou indéfini de l'adnominal	23
2.1.3. L'adnominal et l'infinitif	23
2.2. La relative	25
2.2.1. La classification des relatives.....	25
2.2.2. Les relatifs non prépositionnels	26

2.2.2.1.	Qui, pronom relatif sujet	26
2.2.2.2.	Que, pronom relatif objet direct	28
2.2.3.	Remarque	29
2.2.4.	Les relatifs prépositionnels.....	31
2.2.5.	Dont = de + gn	31
2.2.6.	Dont et l'ellipse.....	34
2.3.	Les relatifs prépositionnels composés.	35
2.3.1.	Où, quoi et le pronom relatif composé	37
Troisième partie		39
Les modes du verbe.....		39
3.	Les modes du verbe.....	40
3.1.	Le mode indicatif	41
3.2.	Le mode subjonctif	42
3.2.1.	Du contraste entre indicatif et subjonctif	43
3.3.	Remarque	44
3.4.	Le mode infinitif.....	47
3.4.1.	La règle de l'infinitif.....	48
3.4.2.	L'infinitif sujet.....	48
3.4.3.	L'infinitif objet	49
3.4.4.	L'infinitif objet indirect.....	50
3.4.5.	Infinitif adnominal	52
3.4.6.	Infinitif par transformation (S1 = S2).....	53
3.4.7.	Infinitif par transformation (OS1 = S2)	54
3.4.8.	Infinitif qui dépend de V1 ou la règle FI	56